Cahiers techiques

# Essai d'évaluation des coûts de l'enfant

Bureau de la statistique du Québec

## Les cahiers techniques du BSQ

Les **cahiers techniques du BSQ** sont des documents de travail issus de travaux méthodologiques ou analytiques en cours au Bureau, dans le cadre de la programmation approuvée par la Direction. La collection **des cahiers techniques** constitue le véhicule permettant de faire circuler ces travaux pour information et commentaires auprès des spécialistes des domaines concernés. Certains de ces travaux pourront éventuellement donner lieu à une publication plus formelle, après revision ou développement additionnel. Compte tenu du caractère transitoire ou partiel de ces travaux, toute conclusion proposée dans un **cahier technique** doit être considérée comme la seule responsabilité des auteurs.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Troisième trimestre 1986
ISBN 2-550-16595-0

Tirage limité.
Toute reproduction ou utilisation du contenu de cette publication est autorisée à condition de mentionner la source.

# ESSAI D'EVALUATION DES COUTS DE L'ENFANT

Rapport soumis au
Bureau de la statistique du Québec

par

Jacques HENRIPIN
Département de démographie

et

Evelyne LAPIERRE-ADAMCYK
Groupe de recherche sur la démographie québécoise

avec la participation de
Gilbert LAGRANGE

Université de Montréal

Mars 1986

## TABLE DES MATIERES


Page

CHAPITRE 1. INTRODUCTION A UN ESSAI D'EVALUATION DES COUTS DE L'ENFANT.. 7

1.1 Les objectifs de la demande du B.S.Q. ..... 7
1.2 Notre réponse à la demande du B.S.Q. ..... 8

CHAPITRE 2. DESCRIPTION DES INFORMATIONS UTILISEES ..... 11

2.1 Présentation de l'échantillon ..... 11
2.2 Les variables retenues ..... 17
2.2.1 Nombre d'enfants présents ..... 17
2.2.2 Travail des femmes à l'extérieur du foyer ..... 17
2.2.3 Dépenses de vêtements d'adultes ..... 18
2.2.4 Dépenses de vêtements d'enfants ..... 19
2.2.5 Autres postes de dépenses ..... 19

CHAPITRE 3. EXAMEN DES DEPENSES FAMILIALES ..... 21

3.1 Impact du revenu ..... 23
3.2 Impact du travail de l'épouse ..... 26
3.3 Adaptation des budgets des familles selon le nombre d'enfants ... 26
3.3.1 Dépenses directement attribuables aux enfants ..... 28
3.3.2 Les dépenses familiales "indivisibles" et un essai d'estimation des dépenses minimales attribuables aux enfants ..... 30
3.3.3 Adaptation des familles selon l'activité de l'épouse .. 40
3.4 Vue d'ensemble et conclusion ..... 42

CHAPITRE 4. ESTIMATION DU COUT DES ENFANTS ..... 45

4.1 Quelques précisions ..... 45
4.1.1 Coût net et coût brut ..... 45
4.1.2 Les formes du coût des enfants ..... 46
4.1.3 Coût direct et dépenses ..... 46
4.1.4 Les coûts que nous allons estimer ..... 47
4.2 Estimation du coût direct (privé) ..... 47
4.2.1 Méthodologie ..... 48
4.2.2 Variation de la valeur des critères de niveau de vie .. 50
4.2.3 Variation du coût des enfants de rangs 1 et 2 ..... 52
4.2.4 Variation du coût des enfants de rangs 3 et 4 ..... 55
4.2.5 Coût suivant l'âge de l'enfant ..... 57
4.3 Coût alternatif (ou manque à gagner) ..... 57
4.3.1 Réduction du travail et nombre d'enfants ..... 59
4.3.2 Coût monétaire ..... 61
4.4 Coût total ..... 64

Page

CHAPITRE 5. CONCLUSION ..... 67

5.1 Le coût direct ..... 67
5.1.1 La méthode des niveaux de vie équivalents ..... 67
5.1.2 Comparaison avec les dépenses ..... 69
5.2 Le coût alternatif ..... 70
5.3 Une image simplifiée ..... 71

ANNEXE ..... 73

OUVRAGES CITES ..... 84

## CHAPITRE 1

## INTRODUCTION A UN ESSAI D'EVALUATION DES COUTS DE L'ENFANT

A la suite d'un rapport intitulé Le coût de l'enfant (Lapierre-Adamcyk et Morissette, mars 1984) qui identifiait et critiquait les principales méthodes utilisées pour estimer le coût de l'enfant, le Bureau de la statistique du Québec a demandé à Evelyne Lapierre-Adamcyk d'élaborer un dossier afin d'évaluer les coûts de l'enfant à partir des données de l'enquête sur les dépenses des familles au Canada (1982). Jacques Henripin s'est associé à cette dernière pour réaliser l'étude que nous présentons ici.

Un rapport d'étape, remis au B.S.Q. au cours de l'été 1985, comprenait trois parties:

- une description de l'échantillon et les critères qui justifient le choix des familles jugées pertinentes pour cette étude;
- une description des variations des dépenses des familles suivant le revenu, l'activité de la femme et le nombre d'enfants;
- une présentation des résultats d'une adaptation de la méthode des niveaux de vie équivalents aux données canadiennes et québécoises.

Le présent rapport reprend certains éléments du rapport d'étape et couvre l'ensemble des objectifs prévus au contrat. Revoyons brièvement ces objectifs et comment nous y avons répondu.

### 1.1 LES OBJECTIFS DE LA DEMANDE DU B.S.Q.

La demande du B.S.Q. visait l'élaboration d'un dossier qui permettrait l'évaluation des coûts de l'enfant à partir des données de l'enquête sur les dépenses des familles (1982). De façon plus précise, le dossier comprendrait:

- une justification des catégories et des spécifications retenues;
- une évaluation des dépenses directement attribuables aux enfants;

- les critères d'imputation des dépenses familiales indivisibles ainsi qu'une évaluation des coûts moyens et marginaux;

- les coûts alternatifs;

- une analyse de la signification des indices et des méthodes retenus et des propositions, s'il y a lieu, quant à la cueillette ou la compilation des données pertinentes.

## 1.2 NOTRE REPONSE A LA DEMANDE DU B.S.Q.

Deux préoccupations ont guidé la démarche adoptée pour répondre à la demande du B.S.Q.:

- la nécessité d'analyser concrètement la façon dont les familles dépensent leur argent afin: a) de cerner de plus près la qualité de la source de renseignements; b) de faire ressortir l'impact de la taille de la famille sur l'équilibre du budget familial; c) de nous sensibiliser à la réalité de la vie des familles;

- la conviction que les dépenses observées ne peuvent révéler le coût réel des enfants, puisque les dépenses familiales sont souvent indivisibles et que, dans le cadre d'un revenu fixe, elles résultent d'ajustements quant à la qualité et à la quantité des biens achetés et reflètent en conséquence la réduction du niveau de vie associée à l'agrandissement de la famille.

Dans un premier temps, l'examen des dépenses familiales, bien que moins riche qu'espéré pour cerner les dépenses directement attribuables aux enfants, nous a permis d'estimer les dépenses minimales faites pour les enfants; ces dépenses sont dites "minimales" car elles ne peuvent tenir compte de la réduction de consommation chez les adultes en termes de quantité ou de qualité des produits achetés; elles sont aussi "minimales", car pour la plupart des postes budgétaires, la somme dépensée diminue d'une taille de famille à l'autre; il n'y a donc aucune trace des dépenses faites pour les enfants. De plus, cette baisse des sommes rend illusoire la recherche de critère pour le partage des dépenses indivisibles. Nous avons opté pour une estimation des dépenses minimales fondée sur la variation de la somme des dépenses qui s'accroissent avec le nombre d'enfants.

Bien que sous-estimant les dépenses faites pour les enfants, ces résultats démontrent à l'évidence les pressions exercées par l'accroissement du nombre d'enfants sur le budget familial. La baisse du niveau de vie s'en trouve illustrée de façon éclatante. C'est peut-être là un des points les plus intéressants et les plus parlants de ce rapport.

Par ailleurs, cet examen des dépenses familiales fait apparaître deux limites des données utilisées: - en premier lieu, en comparant les familles sans enfant à celles qui en ont un, il est impossible de départager les variations des dépenses dues aux besoins matériels des enfants de celles qui s'expliquent par le changement dans le mode de vie des nouveaux parents; - en second lieu, la comparaison des dépenses entre les familles de 2 et 3 enfants

est difficile à interpréter; en effet, les familles de 3 enfants ne constituent pas un échantillon représentatif de l'ensemble des familles de 2 enfants.

En deuxième lieu, le recours à la méthode de l'égalité des niveaux de vie (utilisée par Espenshade, 1973) qui consiste à établir le montant nécessaire à une famille qui a x+1 enfants pour maintenir le niveau de vie qu'elle avait avant l'arrivée du dernier enfant, permet de contourner l'écueil des dépenses de façon théoriquement satisfaisante et d'arriver à une estimation du coût marginal de l'enfant.

Enfin, le coût alternatif des enfants a été évalué. Ici les résultats ne sont que préliminaires. Dans le cadre de ce contrat, le temps et les ressources à notre disposition n'ont permis que d'amorcer la réflexion. Nous vous la soumettons sous toute réserve.

Le rapport se termine par une critique des diverses estimations et par une synthèse des résultats obtenus.

## CHAPITRE 2

## DESCRIPTION DES INFORMATIONS UTILISEES

### 2.1 PRESENTATION DE L'ECHANTILLON

L'enquête sur les dépenses des familles canadiennes a été réalisée en février et mars 1983 par Statistique Canada et portait sur les dépenses effectuées au cours de l'année 1982. La méthodologie de l'enquête ainsi que l'ensemble des résultats font l'objet de la publication suivante: Statistique Canada, Dépenses des familles au Canada 1982, Catalogue 62-555.

A partir des questionnaires individuels, Statistique Canada a de plus mis à la disposition des chercheurs un ensemble de micro-données sur bande magnétique. Ces micro-données reprennent l'essentiel des informations obtenues mais, dans certains cas, les réponses ont été recodées ou regroupées. La bande magnétique comprend les renseignements fournis par 10 937 ménages canadiens dont 2 147 du Québec; le tableau 2.1 regroupe les effectifs, en nombres absolus, selon des catégories du revenu familial et la composition de la famille telle que définie par Statistique Canada. On remarque particulièrement, au Canada et au Québec, la concentration des effectifs dans les ménages où réside au moins un couple marié et dans les catégories de revenu de 10 000$ à 30 000$.

De l'ensemble de ces ménages, seule une fraction constitue la base nécessaire à la conduite d'une étude sur le coût de l'enfant: il s'agit en fait des couples relativement jeunes avec ou sans enfant de moins de 18 ans; les personnes seules et les autres "unités de dépense" ne sont pas pertinentes alors que les familles monoparentales, bien qu'étant chargées d'enfants, sont dans une situation particulière et devraient faire l'objet d'une autre étude. Notons de plus que, dans le cas du Québec, ces familles sont trop peu nombreuses dans l'échantillon pour permettre une analyse dont les résultats seraient fiables. La sélection des ménages retenus a été faite à partir de deux types de critères liés à la composition de la famille et à la situation économique:

a) critères liés à la composition de la famille:

- le chef de la famille a moins de 45 ans (le tableau 2.2 présente, pour le Canada et le Québec, les effectifs des ménages où le chef a moins de 45 ans selon le revenu et la composition de la famille);

- le chef de famille est marié;

Tableau 2.1

Distribution de l'ensemble des ménages selon le revenu total et la composition familiale

a) Canada

| Composition des ménages | Revenu total | | | | | | | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Moins de 10 000 | 10 000-19 999 | 20 000-29 999 | 30 000-39 999 | 40 000-49 999 | 50 000-59 999 | 60 000 et plus | |
| 1. Personnes seules | 959 | 832 | 354 | 68 | 16 | 7 | 10 | 2 246 |
| 2. Familles mono-parentales | 169 | 343 | 158 | 53 | 16 | 7 | 9 | 755 |
| 3. Familles de plus de 2 adultes * | 5 | 69 | 110 | 97 | 56 | 21 | 22 | 382 |
| 4. Couples sans enfant | 194 | 897 | 671 | 382 | 217 | 68 | 48 | 2 477 |
| 5. Couples avec enfants ** | 96 | 800 | 1 552 | 1 153 | 517 | 222 | 173 | 4 567 |
| 6. Somme des lignes 4 et 5 | 284 | 1 697 | 2 223 | 1 535 | 734 | 290 | 221 | 6 984 |
| 7. Autres "unités de dépense" | 55 | 181 | 158 | 94 | 50 | 26 | 12 | 576 |
| 8. Total | 1 472 | 3 122 | 3 603 | 1 847 | 874 | 345 | 274 | 10 937 |

* Il s'agit de ménages où il y a un couple marié et un ou plusieurs autres adultes, dont les enfants du couple qui ont 18 ans ou plus.

** Il s'agit de familles qui ont au moins un enfant de moins de 18 ans.

Tableau 2.1
(suite)

b) Québec

| Composition des ménages | Revenu total | | | | | | | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Moins de 10 000 | 10 000-19 999 | 20 000-29 999 | 30 000-39 999 | 40 000-49 999 | 50 000-59 999 | 60 000 et plus | |
| 1. Personnes seules | 196 | 149 | 47 | 6 | 0 | 1 | 1 | 394 |
| 2. Familles monoparentales | 43 | 74 | 39 | 7 | 2 | 1 | 2 | 168 |
| 3. Familles de plus de 2 adultes * | 2 | 14 | 24 | 23 | 6 | 3 | 2 | 74 |
| 4. Couples sans enfant | 42 | 178 | 144 | 53 | 24 | 7 | 3 | 450 |
| 5. Couples avec enfants ** | 22 | 224 | 358 | 227 | 83 | 32 | 31 | 977 |
| 6. Sommes des lignes 4 et 5 | 64 | 402 | 502 | 279 | 107 | 39 | 34 | 1 427 |
| 7. Autres "unités de dépense" | 11 | 31 | 19 | 14 | 5 | 3 | 1 | 84 |
| 8. Total | 316 | 670 | 631 | 329 | 120 | 47 | 40 | 2 147 |

* Il s'agit de ménages où il y a un couple marié et un ou plusieurs autres adultes, dont les enfants du couple qui ont 18 ans ou plus.

** Il s'agit de familles qui ont au moins un enfant de moins de 18 ans.

Tableau 2.2

Distribution des ménages dont le chef a moins de 45 ans selon le revenu total et la composition familiale

a) Canada

| Composition des ménages | Revenu total | | | | | | | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Moins de 10 000 | 10 000-19 999 | 20 000-29 999 | 30 000-39 999 | 40 000-49 999 | 50 000-59 999 | 60 000 et plus | |
| 1. Personnes seules | 195 | 455 | 232 | 40 | 8 | 3 | 6 | 939 |
| 2. Familles mono-parentales | 115 | 199 | 72 | 19 | 4 | 1 | 1 | 411 |
| 3. Familles de plus de 2 adultes * | 4 | 31 | 57 | 46 | 36 | 16 | 9 | 187 |
| 4. Couples sans enfant | 26 | 195 | 331 | 211 | 118 | 35 | 17 | 933 |
| 5. Couples avec enfants ** | 59 | 586 | 1 149 | 754 | 287 | 88 | 74 | 2 997 |
| 6. Somme des lignes 4 et 5 | 85 | 781 | 1 480 | 965 | 405 | 123 | 91 | 3 930 |
| 7. Autres "unités de dépense" | 18 | 86 | 93 | 52 | 32 | 14 | 6 | 301 |
| 8. Total | 417 | 1 552 | 1 934 | 1 122 | 479 | 151 | 113 | 5 768 |

* Il s'agit de ménages où il y a un couple marié et un ou plusieurs autres adultes, dont les enfants du couple qui ont 18 ans ou plus.

** Il s'agit de familles qui ont au moins un enfant de moins de 18 ans.

Tableau 2.2
(suite)

b) Québec

| Composition des ménages | Revenu total | | | | | | | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Moins de 10 000 | 10 000-19 999 | 20 000-29 999 | 30 000-39 999 | 40 000-49 999 | 50 000-59 999 | 60 000 et plus | |
| 1. Personnes seules | 53 | 84 | 30 | 2 | 0 | 1 | 1 | 171 |
| 2. Familles mono-parentales | 29 | 37 | 15 | 2 | 0 | 1 | 0 | 84 |
| 3. Familles de plus de 2 adultes * | 2 | 4 | 10 | 7 | 2 | 2 | 1 | 28 |
| 4. Couples sans enfant | 10 | 58 | 93 | 38 | 14 | 3 | 2 | 218 |
| 5. Couples avec enfants ** | 14 | 157 | 254 | 136 | 48 | 11 | 11 | 631 |
| 6. Somme des lignes 4 et 5 | 24 | 215 | 347 | 174 | 62 | 14 | 13 | 849 |
| 7. Autres "unités de dépense" | 3 | 13 | 12 | 3 | 2 | 2 | 1 | 36 |
| 8. Total | 111 | 353 | 414 | 188 | 66 | 20 | 16 | 1 168 |

* Il s'agit de ménages où il y a un couple marié et un ou plusieurs autres adultes, dont les enfants du couple qui ont 18 ans ou plus.

** Il s'agit de familles qui ont au moins un enfant de moins de 18 ans.

- la famille ne compte que deux adultes avec ou sans enfants de moins de 18 ans.

L'application de ce dernier critère a posé quelques difficultés. La variable "composition de la famille" définie par Statistique Canada identifie des familles où il y a un couple marié; par ailleurs, les couples mariés avec enfants sont repérés par la présence d'au moins un enfant de moins de 18 ans; ceux qui ont aussi des enfants de plus de 18 ans sont inclus dans cette catégorie; pour les fins de cette étude, ces familles doivent être exclues; c'est grâce à la variable "nombre de personnes-semaines" que nous avons identifié les familles composées par un couple et leurs enfants de moins de 18 ans. Par rapport à la définition de Statistique Canada, nous obtenons le nombre suivant de familles selon le revenu:

| Revenu de la famille | Canada | | | Québec | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Notre définition | Statistique Canada | % | Notre définition | Statistique Canada | % |
| 0-10 000 | 84 | 85 | 99 | 24 | 24 | 100 |
| 10-20 000 | 766 | 781 | 98 | 207 | 215 | 96 |
| 20-30 000 | 1 431 | 1 480 | 97 | 327 | 347 | 94 |
| 30-40 000 | 900 | 965 | 93 | 158 | 174 | 91 |
| 40-50 000 | 375 | 405 | 93 | 59 | 62 | 95 |
| 50-60 000 | 109 | 123 | 89 | 15 | 15 | 100 |
| 60 000 + | 76 | 91 | 84 | 10 | 13 | 77 |
| Total | 3 741 | 3 930 | 95 | 800 | 849 | 94 |

Ces résultats montrent que, parmi les familles où le chef a moins de 45 ans, l'immense majorité ne comprennent pas d'enfant de 18 ans ou plus (95%). Par ailleurs, la fraction des familles avec enfants de 18 ans ou plus augmente avec le revenu, ce qui s'explique en partie par le fait que les enfants de plus de 18 ans sont susceptibles de contribuer au revenu familial. Comme nous voulons évaluer le coût des enfants en regard du niveau de vie, il apparaît indiquer de ne pas retenir ces familles.

b) critères liés à la situation économique:

- le revenu total de la famille est égal ou supérieur à 10 000$;

- la fraction du revenu affectée à la nourriture est inférieure ou égale à 50%.

Ces derniers critères ont donc exclu les couples avec ou sans enfant dont les ressources étaient très faibles et dont les comportements risquent d'être atypiques; ils représentent 2,4% au Canada et 3,2% au Québec.

L'échantillon retenu comprend donc 3 651 familles canadiennes dont 774 familles québécoises et représente 80% des ménages canadiens (ou québécois) dont le chef de ménage a moins de 45 ans et où il y a un couple marié. En bref, ont été éliminés les ménages où plus de 2 adultes résident et ceux dont les ressources sont particulièrement faibles.

## 2.2 LES VARIABLES RETENUES

Le fichier de micro-données tiré de l'enquête sur les dépenses des familles au Canada présente certaines particularités et il est utile de préciser au début de cette étude la définition de chacune des variables retenues ainsi que les transformations qu'occasionnellement nous leur avons fait subir.

### 2.2.1 Nombre d'enfants présents

Il est déterminé à partir du nombre de semaines de présence de l'ensemble des enfants âgés de 0 à 17 ans inclusivement de la façon suivante:

| Somme des semaines de présence | Nombre d'enfants présents* |
|---|---|
| 0 | 0 |
| 1 - 52 | 1 |
| 53 - 104 | 2 |
| 105 - 156 | 3 |
| 157 - 208 | 4 |
| 209 et plus | 5 et plus |

* Le nombre d'enfants présents a aussi été établi en recourant à divers regroupements de la somme des semaines de présence des enfants; l'effet sur la distribution est à peine perceptible.

### 2.2.2 Travail des femmes à l'extérieur du foyer

Trois catégories ont été définies à partir des informations sur le nombre de semaines où les femmes ont travaillé à plein temps ou à temps partiel au cours de l'année 1982.

Plein temps: femmes qui ont travaillé à plein temps pendant 45 semaines ou plus;

Temps partiel: femmes qui ont travaillé à plein temps pendant moins de 45 semaines ou qui ont travaillé à temps partiel à un moment donné, quel que soit le nombre de semaines;

Sans emploi : femmes qui n'ont pas travaillé à l'extérieur.

Quelques vérifications ont montré que le nombre de femmes qui se retrouvent dans la catégorie "plein temps" ne varie presque pas lorsque le nombre de semaines retenu est de 40 plutôt que 45; de plus, le revenu moyen des femmes classées à plein temps est environ 2 fois plus élevé que celui des femmes classées à temps partiel; cette observation justifie la décision de considérer le temps partiel équivalent à mi-temps.

### 2.2.3 Dépenses de vêtements d'adultes

Les dépenses de vêtements des adultes (18 ans et plus) selon le sexe étant confondues avec celles des adolescents (14-17 ans), nous avons eu recours à l'échelle de consommation vestimentaire de Dublin et Lotka (1946)* afin de les estimer. Pour cela, nous attribuons aux adolescents présents un poids relatif par rapport aux adultes. Ce poids varie avec l'âge des adolescents. En faisant la somme des coefficients des adolescents et des parents pour chacune des familles retenues, nous obtenons le nombre de consommateurs de vêtement de 14 ans et plus, propre à chacune des familles et exprimé en termes d'équivalents-adultes. Le rapport des dépenses de vêtements des 14 ans et plus à ce nombre de consommateurs nous permet d'estimer la consommation de vêtement d'un équivalent-adulte. Ces estimations ont été produites pour chacun des sexes et pour les sexes réunis. Le tableau suivant permet de retrouver les coefficients de pondération selon le sexe et l'âge proposés par Dublin et Lotka ("coefficients originaux") et ceux que nous avons obtenus par moyenne arithmétique ("coefficients retenus").

| Age | Coefficients originaux | | Coefficients retenus | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Sexes réunis |
| 13 | 0,63 | 0,77 | | | |
| 14 | 0,63 | 0,77 | 0,713 | 0,850 | 0,782 |
| 15 | 0,88 | 1,01 | | | |
| 16 | 0,88 | 1,01 | 0,880 | 1,010 | 0,945 |
| 17 | 0,88 | 1,01 | | | |

* Vérification faite, le recours à une autre échelle de consommation ne modifie pas de façon significative les résultats obtenus.

### 2.2.4 Dépenses de vêtements d'enfants

Pour établir ces dépenses, nous disposons d'informations relatives aux dépenses de vêtements des 0-3, 4-13 et 14 ans et plus. Nous sommes donc confrontés au problème d'isoler la part des 14-17 ans dans les dépenses des 14 ans et plus. En utilisant les tables de Dublin et Lotka, nous avons déjà calculé le nombre d'équivalents-adultes masculins dans chacune des familles. Pour ce faire, nous avons converti le nombre d'adolescents présents (13-17 ans) en équivalent-adulte masculin. En rapportant ce nombre au nombre total d'équivalents-adultes masculins dans la famille, nous obtenons la proportion des consommateurs de 13 ans et plus qui ont entre 13 et 17 ans. Le produit de cette fraction par l'ensemble des dépenses de vêtement des 14 ans et plus donne une estimation de la consommation vestimentaire des 14-17 ans.

### 2.2.5 Autres postes de dépenses

En général, les montants affectés aux divers postes de dépenses ont été utilisés tels qu'ils apparaissent au fichier. On trouvera en annexe la liste de ces postes, le champ où ils se situent dans le fichier ainsi que la description extraite de la documentation du fichier de micro-données.

## CHAPITRE 3

## EXAMEN DES DEPENSES FAMILIALES

Afin de mieux saisir le comportement des familles en vue d'estimer le coût des enfants, il est essentiel d'examiner les variations de leur consommation. Déjà les données publiées dans Dépenses des familles au Canada 1982 illustrent que les familles canadiennes dépensent leur argent de façon très diverse suivant le revenu, la province et la taille de la région de résidence, le mode d'occupation du logement et enfin, la composition et la taille de la famille.

Comme nous n'avons retenu qu'une fraction des familles rejointes lors de l'enquête, nous allons présenter de façon succincte les dépenses de ces familles suivant deux facteurs particulièrement importants du point de vue de l'objet de cette étude: le revenu et le travail de l'épouse. Voyons d'abord le comportement d'ensemble au tableau 3.1. Les divers postes de dépenses sont ceux que Statistique Canada utilise; la façon dont les renseignements sont obtenus déterminent les catégories dans une large mesure; mis à part les vêtements des jeunes enfants (moins de 14 ans) et les frais de garde, les sommes englobent les dépenses faites pour l'ensemble de la famille; à plusieurs égards, ces dépenses sont indivisibles, mais dans quelques domaines, dont les jeux, les loisirs, les vêtements des adolescents, le transport public, et d'autres..., il serait sans doute possible de faire le partage entre les dépenses faites pour les adultes et les enfants, si le questionnaire était construit en conséquence.

Les familles canadiennes retenues dépensent en moyenne près de 33 000$; de cette somme, environ 19% est consacré aux impôts personnels; c'est le poste de dépense le plus important. Une fois les impôts exclus, le logement occupe le premier rang, suivi de l'alimentation et du transport; ces trois postes absorbent 53,2% du budget. Tous les autres postes viennent loin derrière et correspondent chacun à des pourcentages qui varient de 2 à 6%. La catégorie résiduelle comprend plusieurs éléments dont certains pourraient être comptés avec les loisirs, ce qui augmenterait à 8 ou 9% la part relative de cette catégorie.

Notons au passage que le Québec ne s'éloigne pas de façon très marquée du comportement de l'ensemble des Canadiens; soulignons toutefois les écarts suivants: la somme des dépenses y est légèrement plus faible, environ 2%; les impôts personnels sont plus élevés, d'environ 12%; la part relative de

Tableau 3.1

Dépenses moyennes des familles retenues pour divers postes de dépenses, Canada et Québec 1982

| Type de dépenses | Canada | | Québec | |
|---|---|---|---|---|
| Alimentation | 4 807 | (18,0) | 4 916 | (19,4) |
| Logement | 5 695 | (21,3) | 4 954 | (19,6) |
| Transport | 3 731 | (13,9) | 3 737 | (14,8) |
| Vêtements | | | | |
| Total | 2 055 | (7,7) | 2 047 | (8,1) |
| Adultes | 1 549 | (5,7) | 1 383 | (5,5) |
| Enfants | 506 | (2,0) | 664 | (2,6) |
| Loisirs | 1 660 | (6,2) | 1 355 | (5,4) |
| Entretien ménager* | 1 545 | (5,8) | 1 395 | (5,5) |
| Assurances et sécurité | 1 590 | (5,9) | 1 761 | (7,0) |
| Dons et contributions | 639 | (2,4) | 346 | (1,4) |
| Autres (**) | 5 047 | (18,8) | 4 791 | (18,9) |
| Sous-total | 26 769 | (100,0) | 25 302 | (100,0) |
| Impôts personnels | 6 098 | | 6 808 | |
| Total | 32 867 | | 32 110 | |
| Nombre de cas | 3 651 | | 774 | |

* Inclut les frais de garde.

** Comprend les postes suivants: articles et accessoires d'ameublement, soins de santé, soins personnels, lecture, éducation, alcool et tabac, dépenses diverses.

Source: Statistique Canada, Fichier des micro-données, Enquête sur les dépenses des familles, 1982.

l'alimentation, des transports, des vêtements des enfants et des assurances est un peu plus forte; par ailleurs, celle du logement et des loisirs y est un peu plus faible.

Passons maintenant à l'impact du revenu sur le mode de consommation des familles.

## 3.1 Impact du revenu

Les familles ont été regroupées selon des classes de revenu familial après impôt, ce dernier nous semblant le meilleur indicateur des sommes disponibles (cette variable inclut les rentrées monétaires non imposables classées séparément dans le fichier de micro-données). Le tableau 3.2(a) présente ces résultats pour le Canada; on y observe un accroissement en valeur absolue de tous les postes de dépenses d'une catégorie de revenu à l'autre *. Quand on passe des familles de 10-19 999$ à celles de 40-49 000$, on voit à la dernière colonne que les sommes consacrées à plusieurs postes vont du simple au double; dans le cas des vêtements d'adultes, des loisirs, des assurances et sécurité (en fait des économies pour l'avenir des adultes et celui des enfants), les sommes font plus que tripler; seule l'alimentation augmente de façon moins importante (un rapport de 1,6). Notons enfin que le rapport est de plus de 6 pour les impôts.

En excluant les impôts, on voit que la valeur relative des divers postes de dépenses varie de façon modérée: on observe d'abord la baisse constante d'une catégorie de revenu à l'autre de l'importance relative de l'alimentation; la part du logement et du transport s'atténue aussi légèrement; les loisirs et les assurances augmentent sensiblement, mais le rapport entre les valeurs relatives reste toujours en deça de 1,5.

C'est donc par l'importance des sommes dépensées pour chaque poste que les familles diffèrent, plus que par un réaménagement marqué de la consommation. Il ne faut toutefois pas trop atténuer l'importance des différences dans les valeurs relatives: comme elles reflètent la distribution de sommes considérablement plus fortes chez les familles à revenu élevé, elles marquent sans doute des différences dans le niveau et le mode de vie qu'il est difficile de détecter avec les informations dont nous disposons. Signalons toutefois que la part relative des dépenses absolument essentielles, alimentation et logement, passe de 44 à 37%; la liberté de dépenser à sa guise s'en accroit d'autant. Cette liberté est cependant limitée par la dimension des familles, facteur déterminant dont nous verrons apparaître l'importance en examinant l'impact du travail de l'épouse.

Les différences entre le Québec (tableau 3.2(b)) et le Canada ne sont pas très marquées, la plus importante se situant au plan de l'importance relative de l'alimentation, plus forte au Québec, et du logement, plus forte au Canada. Comme ces différences ne sont pas majeures et qu'il est difficile d'en cerner l'impact réel, nous décrirons la situation canadienne dans la suite de ce travail, l'échantillon québécois étant rapidement insuffisant lorsque plusieurs variables interviennent.

---

* On remarque que le sous-total des dépenses s'éloigne du point milieu de la catégorie pour les familles qui disposent d'un revenu de 30 000$ et plus; cet écart s'explique en partie par l'addition des rentrées monétaires non imposables au revenu familial après impôt tel que défini dans le fichier de micro-données; ces montants non imposables sont souvent épargnés (héritages, legs, règlements forfaitaires, autres...). Par ailleurs, Statistique Canada vérifie la cohérence entre les rentrées d'argent et les déboursés et procède à une étude des dossiers quand le "solde du compte" excède 10%.

Tableau 3.2 (a)

Dépenses moyennes des familles retenues pour divers postes suivant le revenu, Canada 1982

| Postes de dépenses | Revenu familial après impôt*** | | | | Rapport (4/1) |
|---|---|---|---|---|---|
| | 10-19 999 (1) | 20-29 999 (2) | 30-39 999 (3) | 40-49 999 (4) | |
| Alimentation | 3 621 (21,4) | 4 570 (19,0) | 5 368 (17,3) | 5 869 (15,7) | 1,6 |
| Logement | 3 870 (22,7) | 5 174 (21,5) | 6 445 (20,7) | 7 880 (21,2) | 2,0 |
| Transport | 2 390 (14,1) | 3 482 (14,5) | 4 275 (13,7) | 5 134 (13,8) | 2,1 |
| Vêtements | | | | | |
| Total | 1 022 (6,0) | 1 583 (6,6) | 2 508 (8,0) | 2 899 (7,6) | 2,8 |
| Adultes | 719 (4,2) | 1 133 (4,7) | 1 876 (6,0) | 2 193 (5,9) | 3,1 |
| Enfants | 303 (1,8) | 450 (1,9) | 632 (2,0) | 706 (1,7) | 2,3 |
| Loisirs | 829 (4,9) | 1 333 (5,5) | 1 963 (6,3) | 2 631 (7,1) | 3,2 |
| Entretien ménager* | 976 (5,8) | 1 363 (5,7) | 1 806 (5,8) | 2 167 (5,8) | 2,2 |
| Assurances et sécurité | 695 (4,1) | 1 362 (5,7) | 2 047 (6,6) | 2 504 (6,7) | 3,6 |
| Dons et contributions | 288 (1,7) | 520 (2,2) | 784 (2,5) | 914 (2,4) | 3,2 |
| Autres ** | 3 264 (19,3) | 4 643 (19,3) | 5 898 (19,0) | 7 321 (19,7) | 2,2 |
| Sous-total | 16 955 (100,0) | 24 030 (100,0) | 31 094 (100,0) | 37 319 (100,0) | 2,2 |
| Impôts personnels | 1 811 | 4 666 | 7 762 | 11 160 | 6,2 |
| Total | 18 766 | 28 696 | 38 856 | 48 479 | 2,6 |
| Nombre de cas | 760 | 1 431 | 900 | 375 | |

* Inclut les frais de garde.

** Comprend les postes suivants: articles et accessoires d'ameublement, soins de santé, soins personnels, lecture, éducation, alcool et tabac, dépenses diverses.

*** Le revenu familial après impôt inclut ici les rentrées monétaires non imposables dont la famille a bénéficié au cours de l'année.

Source: Statistique Canada, Fichier des micro-données, Enquête sur les dépenses des familles, 1982.

Tableau 3.2 (b)

Dépenses moyennes des familles retenues pour divers postes suivant le revenu, Québec 1982

| Postes de dépenses | Revenu familial après impôt*** | | | | | | | | Rapport (4/1) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 10-19 999 (1) | | 20-29 999 (2) | | 30-39 999 (3) | | 40-49 999 (4) | | |
| Alimentation | 3 798 | (22,4) | 4 831 | (20,1) | 5 672 | (18,5) | 6 581 | (17,1) | 1,7 |
| Logement | 3 851 | (22,7) | 4 740 | (19,8) | 5 692 | (18,5) | 6 912 | (17,9) | 1,8 |
| Transport | 2 410 | (14,2) | 3 689 | (15,4) | 4 449 | (14,5) | 5 401 | (14,0) | 2,2 |
| Vêtements | | | | | | | | | |
| Total | 1 166 | (6,9) | 1 895 | (7,9) | 2 593 | (8,4) | 3 703 | (9,6) | 3,1 |
| Adultes | 773 | (4,6) | 1 259 | (5,2) | 1 739 | (5,7) | 2 591 | (6,7) | 3,4 |
| Enfants | 393 | (2,3) | 636 | (2,7) | 853 | (2,7) | 1 112 | (2,9) | 2,8 |
| Loisirs | 764 | (4,5) | 1 233 | (5,1) | 1 768 | (5,8) | 2 219 | (5,8) | 2,9 |
| Entretien ménager* | 893 | (5,3) | 1 230 | (5,1) | 1 697 | (5,6) | 2 582 | (6,7) | 2,9 |
| Assurances et sécurité | 816 | (4,8) | 1 552 | (6,5) | 2 496 | (8,1) | 3 154 | (8,2) | 3,9 |
| Dons et contributions | 153 | (0,9) | 288 | (1,2) | 493 | (1,6) | 590 | (1,5) | 3,9 |
| Autres ** | 3 089 | (18,2) | 4 534 | (18,9) | 5 851 | (19,1) | 7 365 | (19,1) | 2,4 |
| Sous-total | 16 940 | (100,0) | 23 992 | (100,0) | 30 711 | (100,0) | 38 507 | (100,0) | 2,8 |
| Impôts personnels | 2 395 | | 5 895 | | 9 395 | | 14 078 | | 5,9 |
| Total | 19 335 | | 29 887 | | 40 106 | | 52 585 | | 2,7 |
| Nombre de cas | 205 | | 327 | | 158 | | 59 | | |

* Inclut les frais de garde.
** Comprend les postes suivants: articles et accessoires d'ameublement, soins de santé, soins personnels, lecture, éducation, alcool et tabac, dépenses diverses.
*** Inclut les rentrées monétaires non imposables dont la famille a bénéficié au cours de l'année.

Source: Statistique Canada, Fichier des micro-données, Enquête sur les dépenses des familles, 1982.

## 3.2 IMPACT DU TRAVAIL DE L'EPOUSE

Pour éviter d'alourdir la présentation de trop nombreux résultats, le tableau 3.3 ne retient que la distribution en pourcentage des diverses dépenses par rapport à l'ensemble pour deux catégories de revenu selon le travail de l'épouse. Les variations suivent en général le même modèle pour les deux catégories de revenu: la part relative des dépenses d'alimentation et de logement augmente quand on passe du "plein temps" à la catégorie "sans emploi"; par ailleurs, les vêtements d'adultes, les transports, les loisirs et la plupart des autres dépenses voient leur part diminuer; les familles où l'épouse travaille à temps partiel présentent les distributions les moins semblables entre les deux catégories de revenu.

Les variations observées font pressentir l'influence du lien entre activité des épouses et présence des enfants, l'augmentation de la part relative de l'alimentation et des dépenses de vêtements d'enfants étant particulièrement révélatrice. Nous ne commenterons pas davantage ces résultats; une analyse préliminaire présentée dans le rapport d'étape de juillet 1985 montrait que les variations dans les dépenses étaient moins affectées par l'activité de l'épouse que par le revenu et le nombre d'enfants. Cependant, ces variations ne sont pas à négliger; dans la suite de cette analyse qui portera sur les variations liées à la dimension de la famille, l'activité de l'épouse servira de variable de contrôle.

## 3.3 ADAPTATION DES BUDGETS DES FAMILLES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS

Nous venons d'illustrer les variations du budget des familles selon le revenu et le travail de l'épouse. L'étape suivante est la plus pertinente en vue de l'objectif de cette étude: il s'agit d'examiner les dépenses des familles suivant le nombre d'enfants.

Pour dégager l'image la plus claire possible du comportement des familles en fonction de leur dimension, un sous-produit de l'analyse de variance, i.e. le tableau d'analyse de classification multiple produit par le logiciel SPSS (programme Anova), permet d'estimer les dépenses moyennes des familles pour divers postes de dépenses en contrôlant pour le revenu, l'activité des femmes et l'âge du chef du ménage. Malgré les aptitudes de la technique employée pour contrôler l'effet des variables, seules les familles dont le revenu après impôt se situent entre 20 000$ et 40 000$ ont été retenues; elles représentent le comportement moyen et les coûts de traitement de l'information sont réduits.

Une des préoccupations qui nous guident dans l'examen des dépenses familiales selon le nombre d'enfants est de trouver des indications sur les dépenses ou la fraction des dépenses que l'on peut attribuer aux enfants. Rappelons ici que l'enquête de 1982 ne permet d'identifier que les dépenses de vêtements d'enfants et les frais de garde comme dépenses directement attribuables aux enfants; par ailleurs, il n'est pas inutile de redire que pour les postes budgétaires les plus lourds: alimentation, logement et transports, il est impossible, même pour les parents, d'identifier autrement que de façon arbitraire la part qui revient aux enfants.

Tableau 3.3

Distribution (en %) des dépenses selon divers postes et l'activité des épouses pour deux catégories de revenu familial après impôt, Canada 1982

| Postes de dépenses | Revenu familial après impôt | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 20-29 999 | | | 40-49 999 | | |
| | Plein temps | Temps partiel | Sans emploi | Plein temps | Temps partiel | Sans emploi |
| Alimentation | 18,0 | 18,7 | 20,2 | 15,4 | 15,9 | 18,2 |
| Logement | 20,1 | 21,6 | 22,5 | 20,9 | 21,0 | 23,5 |
| Transport | 15,7 | 14,4 | 14,4 | 14,1 | 13,7 | 12,0 |
| Vêtements | | | | | | |
| Total | 7,8 | 7,3 | 6,8 | 8,5 | 8,6 | 8,3 |
| Adultes | 6,5 | 5,5 | 4,5 | 6,9 | 6,3 | 5,5 |
| Enfants | 1,3 | 1,8 | 2,3 | 1,6 | 2,3 | 2,8 |
| Loisirs | 5,9 | 5,5 | 5,4 | 6,9 | 7,8 | 5,2 |
| Entretien ménager* | 5,9 | 6,0 | 5,2 | 6,1 | 5,6 | 4,5 |
| Assurances et sécurité | 5,9 | 5,5 | 5,7 | 7,0 | 6,3 | 6,3 |
| Dons et contributions | 2,2 | 2,1 | 2,1 | 2,5 | 2,3 | 2,3 |
| Autres ** | 18,6 | 18,8 | 17,7 | 18,7 | 18,9 | 19,6 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Dépenses totales*** | 24 339 | 24 222 | 23 576 | 37 960 | 36 538 | 34 459 |
| Nombre de cas | 363 | 576 | 492 | 227 | 120 | 28 |

* Inclut les frais de garde.
** Comprend les postes suivants: articles et accessoires d'ameublement, soins de santé, soins personnels, lecture, éducation, alcool et tabac, dépenses diverses.
*** A l'exclusion des impôts personnels.

Source: Statistique Canada, Fichier des micro-données, Enquête sur les dépenses des familles, 1982.

### 3.3.1 Dépenses directement attribuables aux enfants

Examinons donc au tableau 3.4 les deux postes de dépenses attribuables aux enfants.

Tableau 3.4

Dépenses directement attribuables aux enfants ajustées pour le revenu, l'activité de l'épouse et l'âge du chef (revenu après impôt: 20-40 000$)

| Nombre d'enfants | Vêtements | Frais de garde | Dépenses Totales | Dépenses Marginales | Dépenses Moyennes | Nombre de cas |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 0 | - | - | - | | - | 544 |
| 1 | 563 | 516 | 1 079 | 1 079 | 1 079 | 515 |
| 2 | 833 | 537 | 1 370 | 291 | 685 | 802 |
| 3 | 1 156 | 478 | 1 634 | 264 | 545 | 370 |
| 4 | 1 349 | 396 | 1 745 | 111 | 436 | 88 |
| Total* | 720 | 336 | 1 056 | - | 567 | 2 331 |

* Incluant les familles de 5 enfants et plus.

Les dépenses de vêtements s'accroissent avec le nombre d'enfants, mais non pas proportionnellement; l'augmentation ralentie s'explique sans doute en partie par des économies d'échelle et en partie par des ajustements quant à la quantité et à la qualité des vêtements. Rappelons ici que les dépenses estimées sont ajustées, c'est-à-dire qu'elles sont standardisées du point de vue du revenu, du travail de l'épouse et de l'âge du chef de famille; les différences observées ne peuvent donc être attribuées à l'effet de ces facteurs.

D'autre part, les frais de garde diminuent avec la dimension de la famille; cela s'explique avant tout par l'âge des enfants: lorsque le nombre d'enfants augmente, les familles où il y a un enfant de moins de 6 ans sont relativement moins nombreuses; on peut aussi supposer que les mères de famille plus nombreuse recourent davantage à des moyens moins onéreux pour la garde de leurs enfants lorsqu'elles travaillent; par ailleurs, on peut aussi avancer que les frais de garde pour les sorties ou autres activités sont réduits car les enfants adolescents peuvent s'en charger gratuitement; nous reviendrons sur l'âge des enfants plus loin. Les frais de garde moyens n'ont pas beaucoup de sens si l'on n'introduit pas l'activité des femmes; le tableau 3.5 montre les écarts marqués entre les familles où la femme travaille à plein temps, à temps partiel ou est sans emploi. Comme les dépenses pour les vêtements d'enfants varient peu selon l'activité des femmes, on peut affirmer que les dépenses attribuables directement aux enfants sont nettement plus élevées pour les femmes au travail, en particulier chez celles qui travaillent à plein temps.

Tableau 3.5

Frais de garde selon le nombre d'enfants
et l'activité de la mère, Canada 1982
(revenu après impôt: 20-40 000$)

| Nombre d'enfants | Activité de la mère | | |
|---|---|---|---|
| | Temps plein | Temps partiel | Sans emploi |
| 1 | 1 033 | 444 | 121 |
| 2 | 958 | 457 | 165 |
| 3 | 825 | 426 | 109 |
| 4 | 444 | 305 | 90 |

Signalons un dernier détail fondé sur le tableau 3.4. Les dépenses moyennes par enfant décroissent avec le nombre d'enfants. Il est difficile d'établir lequel des deux facteurs suivants, économie d'échelle ou changement dans la nature ou la qualité des services ou des biens achetés, explique cette baisse. On peut imaginer que, dans le cadre d'un revenu fixe, les économies d'échelle sont limitées et que les familles adoptent des solutions moins onéreuses pour la garde des enfants.

Examinons maintenant l'impact de l'âge des enfants. Du tableau 3.6 fondé sur les familles de 2 enfants (revenu entre 20-40 000$), on tire les observations suivantes:

- les frais de garde deviennent négligeables lorsque les enfants sont d'âge scolaire;

- les dépenses de vêtements croissent avec l'âge des enfants et cet accroissement s'accentue lorsque l'écart d'âge entre les enfants est plus marqué;

- il y a une compensation entre les frais de garde et les dépenses de vêtements lorsque les enfants grandissent; les sommes consacrées à la garde étant désormais absorbées par les vêtements des adolescents; ce sont les familles où les deux enfants sont à l'école primaire qui ont les plus faibles dépenses directement attribuables à leurs enfants.

Tableau 3.6

Dépenses directement attribuables aux enfants selon l'âge des enfants pour les familles de 2 enfants (revenu après impôt: 20-40 000$)

| Age des enfants | Vêtements | Frais de garde | Total | Nombre de cas |
|---|---|---|---|---|
| 2 enf. 0-6 ans | 589 | 716 | 1 305 | 315 |
| 1 enf. 0-6 et 1 enf. 7-12 ans | 850 | 561 | 1 411 | 191 |
| 1 enf. 0-6 et 1 enf. 13-17 ans | - | - | - | 12 |
| 2 enf. 7-12 ans | 917 | 177 | 1 094 | 141 |
| 1 enf. 7-12 et 1 enf. 13-17 ans | 1 262 | - | 1 262 | 99 |
| 2 enf. 13-17 ans | 1 339 | - | 1 339 | 44 |
| Total* | 842 | 446 | 1 288 | 802 |

* Les dépenses totales pour les familles de 2 enfants varient entre les tableaux 3.4 et 3.6; cette différence s'explique par l'ajustement des niveaux de revenus. Dans le cas du tableau 3.4, l'ajustement se fait sur la base du revenu moyen de l'ensemble des familles de la catégorie 20-40 000$ alors que dans le tableau 3.6, seules les familles de 2 enfants interviennent.

Que peut-on tirer de l'observation des variations des dépenses directement attribuables aux enfants?

- Ni pour les vêtements, ni pour les frais de garde, les dépenses ne sont directement proportionnelles au nombre d'enfants.

- Quand la taille de la famille s'agrandit, les dépenses moyennes par enfant se réduisent.

- L'âge des enfants joue un rôle assez important, mais en sens inverse pour les deux types de dépense étudiés.

### 3.3.2 Les dépenses familiales "indivisibles" et un essai d'estimation des dépenses minimales attribuables aux enfants

Nous mettons entre guillemets le mot "indivisibles", parce que, nous l'avons dit, certaines dépenses pourraient être identifiées comme se rapportant aux enfants dans une enquête qui poursuivrait cet objectif; cependant celle que nous utilisons ne distingue pas les dépenses entre parents et enfants. Par ailleurs, pour les postes budgétaires importants, les dépenses familiales sont vraiment indivisibles à cause de la nature même de la vie familiale.

Comme dans la section précédente, nous utiliserons les dépenses moyennes ajustées pour comparer les variations des budgets familiaux selon la dimension de la famille. Le tableau 3.7 présente ces moyennes pour plusieurs postes de dépenses. Pour illustrer les différences entre les familles de diverses tailles, nous nous placerons de deux points de vue différents: - les variations des sommes consacrées à chaque élément du budget; - les variations de l'importance relative de ces sommes par rapport au revenu après impôt (revenu moyen ajusté).

Tableau 3.7

Dépenses moyennes ajustées[1] pour divers postes selon le nombre d'enfants, Canada 1982
(revenu après impôt: 20-40 000$)

| Postes de dépenses | Nombre d'enfants | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Total[3] | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Alimentation | 4 878 | 4 284 | 4 567 | 4 986 | 5 667 | 5 915 |
| Logement principal | 5 665 | 5 238 | 5 666 | 5 909 | 5 716 | 5 757 |
| Transport | 3 788 | 4 282 | 3 623 | 3 743 | 3 559 | 3 194 |
| Vêtements d'adultes | 1 321 | 1 789 | 1 315 | 1 201 | 1 010 | 939 |
| Loisirs | 1 534 | 1 681 | 1 359 | 1 452 | 1 644 | 1 919 |
| Alcool, tabac et autres loisirs | 1 372 | 1 572 | 1 353 | 1 301 | 1 284 | 1 371 |
| Entretien ménager | 1 199 | 943 | 1 144 | 1 220 | 1 227 | 1 316 |
| Ameublement | 1 289 | 1 359 | 1 255 | 1 270 | 1 278 | 1 180 |
| Assurances et sécurité | 1 627 | 1 606 | 1 648 | 1 701 | 1 541 | 1 363 |
| Dons et contributions | 622 | 739 | 625 | 568 | 574 | 521 |
| Autres dépenses | 2 406 | 2 724 | 2 476 | 2 314 | 2 394 | 2 589 |
| Sous-total | 25 701 | 26 217 | 25 031 | 25 665 | 25 894 | 26 064 |
| Dépenses attribuables aux enfants | 1 056 | - | 1 079 | 1 370 | 1 634 | 1 745 |
| Total[2] | 26 757 | 26 217 | 26 110 | 27 035 | 27 528 | 27 809 |

1. Dépenses ajustées en contrôlant pour le revenu, l'activité de l'épouse et l'âge du chef.

2. A l'exclusion des impôts personnels.

3. Incluant les familles de 5 enfants et plus.

Le graphique 3.1 fait apparaître la variation des dépenses les plus importantes selon le nombre d'enfants en prenant les familles sans enfant comme point de comparaison. Il apparaît clairement que les familles avec enfants doivent dépenser plus pour les postes budgétaires de base: alimentation, logement et entretien ménager. Pour toutes les autres dépenses, les sommes dépensées par les couples qui ont des enfants restent inférieures à celles des couples sans enfant (à l'exception des loisirs, familles de 4 enfants), et cela de façon très marquée; la tendance est nette dès qu'il y a un enfant; elle se ralentit et même se redresse légèrement avec les familles de 2 enfants, mais elle reprend sa course avec les tailles plus élevées.

Le tableau 3.8 qui permet la comparaison des familles d'une taille à l'autre fait ressortir l'impact particulier de la présence d'un enfant; c'est en effet entre les couples sans enfant et ceux qui en ont un seul que les différences sont les plus fortes: l'alimentation et le logement, qui correspondent aux sommes les plus importantes, augmentent de 7 à 8%; par contre, les autres postes budgétaires diminuent souvent de plus de 15%. Le réaménagement du budget touche à tous les postes; lorsque d'autres enfants s'ajoutent, l'impact est moins grand, les variations positives ou négatives atteignant rarement l'ampleur observée entre 0 et 1 enfant.

Ces résultats laissent croire que le réaménagement du budget qui se produit entre les familles sans enfant et celles qui en ont un est le reflet combiné de la nécessité de défrayer les dépenses encourues pour l'enfant lui-même et de l'ajustement du mode de vie. A cet égard, la réduction des sommes consacrées aux vêtements d'adultes et aux loisirs est significative. Bien sûr, comme nos estimations reposent sur un revenu fixe d'une taille de famille à l'autre, les dépenses liées aux enfants se feront au détriment d'autres dépenses; cependant l'ampleur de la réduction de certains postes particuliers constitue à notre avis une indication de changement de mode de vie. Afin d'examiner de façon plus détaillée cette question de l'adoption d'un mode de vie fonction de la présence des enfants, quelques types de dépenses ont été examinés, même si elles ne représentent pas toujours des sommes très importantes. Ainsi les dépenses de transport ont été scindées en diverses composantes; le graphique 3.2 montre que ce sont les sommes affectées à l'achat de l'automobile qui se réduisent avec la taille de la famille, la réduction étant très forte entre 0 et 1 enfant. L'évolution à la baisse des dépenses pour les voyages de longue distance, vraisemblablement les déplacements en avion, porte aussi la marque de modes de vie différents. Par ailleurs, on observe une tendance analogue en ce qui a trait aux dépenses de restaurant, de tabac et d'alcool, les différences les plus fortes se situant toujours entre 0 et 1 enfant.

Par ailleurs, il faut noter l'accroissement des dépenses de loisirs (graphique 3.1) quand la taille de la famille s'accroît; dans les familles de 3 enfants, elles redeviennent presqu'aussi importantes que chez les couples seuls et les dépassent dans les familles de 4 enfants; il s'agit là d'un domaine où les besoins des enfants se manifestent clairement.

Graphique 3.1

Variations de diverses dépenses faites par les familles selon la taille par rapport aux familles sans enfant, Canada, 1982

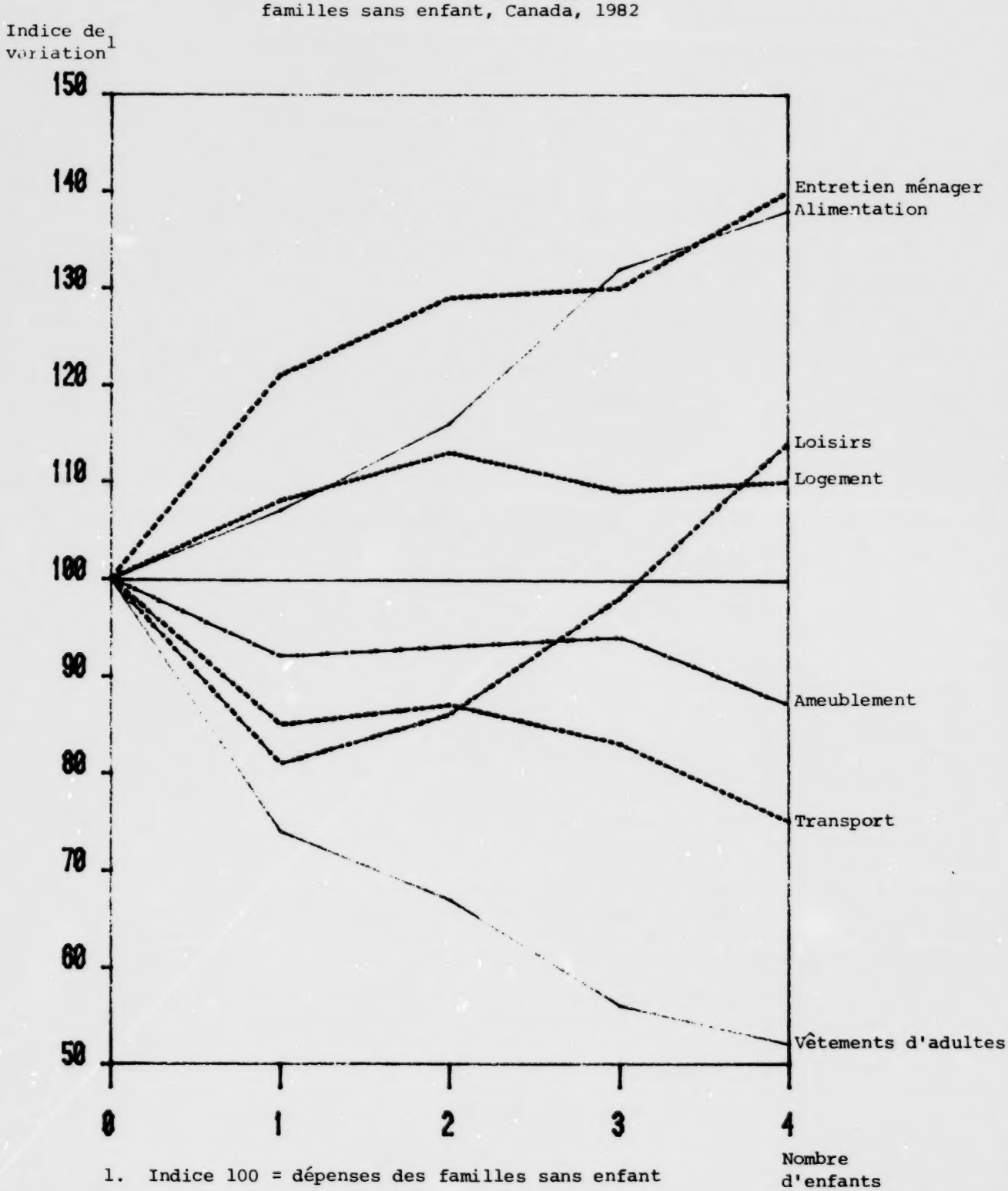


1. Indice 100 = dépenses des familles sans enfant

Source: Tableau 3.7

Tableau 3.8

Variations relatives (%) des dépenses ajustées suivant le nombre d'enfants dans les familles, Canada 1982 (revenu après impôt: 20-40 000$)

| Postes de dépenses | Différences relatives entre les familles de: | | | |
|---|---|---|---|---|
| | 0 et 1 enf. | 1 et 2 enf. | 2 et 3 enf. | 3 et 4 enf. |
| Alimentation | + 7 | + 8 | + 14 | + 4 |
| Logement | + 8 | + 5 | - 3 | 0 |
| Transport | - 15 | + 2 | - 5 | - 10 |
| Vêtements d'adultes | - 26 | - 9 | - 16 | - 7 |
| Loisirs | - 19 | + 6 | + 13 | + 16 |
| Education, lecture et autres | - 14 | - 4 | - 1 | + 7 |
| Entretien ménager* | + 21 | + 6 | 0 | + 7 |
| Ameublement | - 8 | + 1 | 0 | - 9 |
| Sécurité et assurances | + 3 | + 3 | - 10 | - 12 |
| Dons et contributions | - 15 | - 9 | + 1 | - 9 |

* Excluant les frais de garde.

Il est aussi à remarquer que les dépenses de logement ne s'accroissent que modestement quand on passe des couples seuls aux familles de deux enfants; elles diminuent même légèrement pour les familles de 3 ou 4 enfants. Ce résultat étonne, car on parle souvent de l'accroissement du coût du logement auquel il faut faire face lors de la venue du troisième enfant. Comment interpréter le résultat observé? Rappelons d'abord qu'il s'agit de données transversales qui représentent la situation des familles à un moment précis. Les résultats semblent indiquer que les familles qui ont eu trois enfants ne sont pas représentatives des familles de 2 enfants; elles constitueraient un groupe de familles qui consacrent des sommes plus faibles à leur logement, soit qu'elles aient fait ce choix dès leur fondation, soit qu'elles y soient forcées pour pouvoir subvenir aux autres besoins des membres de la famille. Il est alors possible que pour les familles qui en restent à deux enfants, la venue d'un troisième entraînerait un déménagement dans un logement plus grand et, en conséquence, plus cher.

Par ailleurs, les dépenses indivisibles sont aussi influencées par l'âge des enfants. Ainsi l'alimentation, le transport et les loisirs augmentent sensiblement lorsque les enfants grandissent; à titre d'exemple, voici comment ces divers postes évoluent dans les familles qui ont deux enfants:

Graphique 3.2

Variations des dépenses de transport selon le nombre d'enfants, Canada, 1982

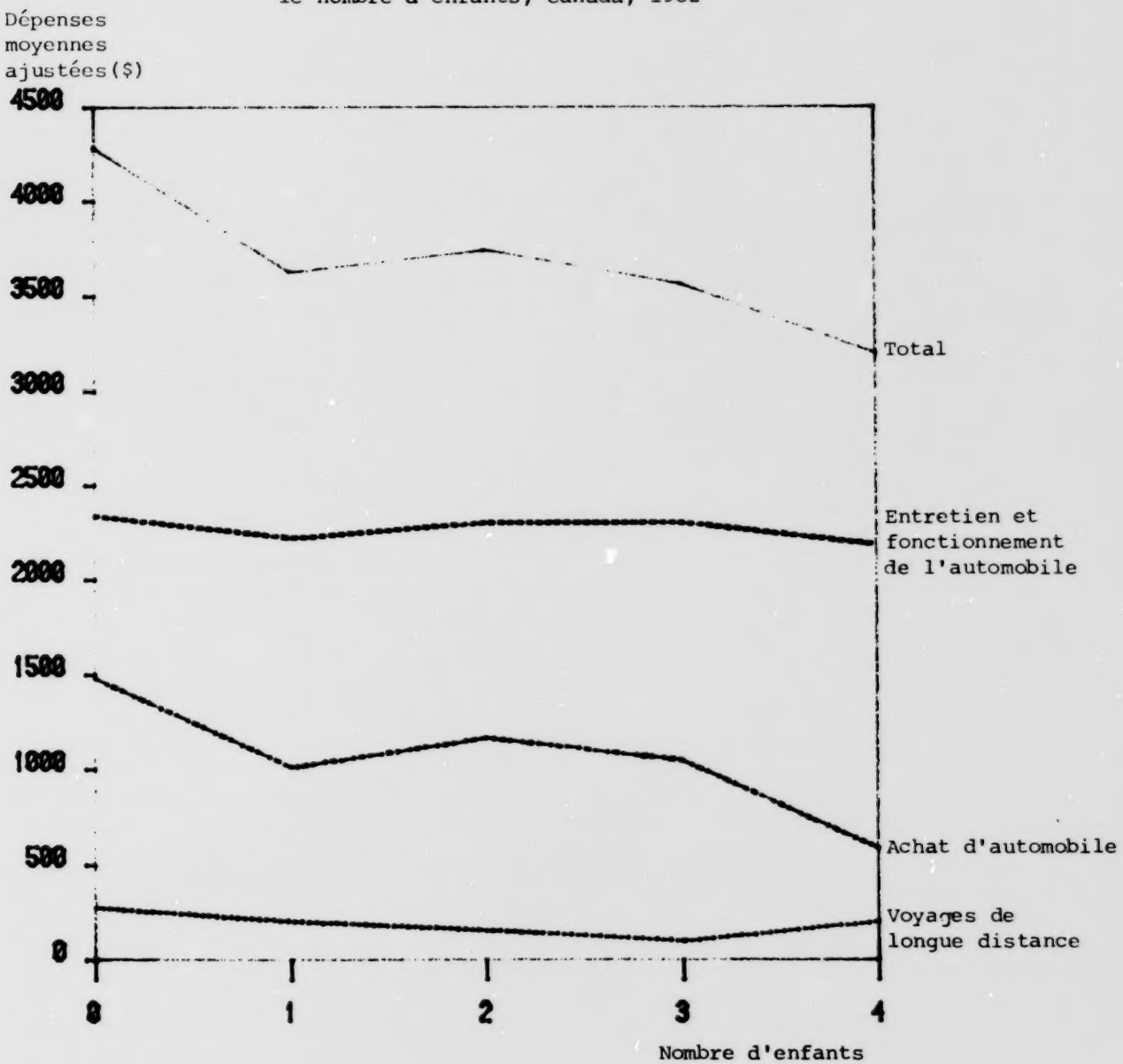


Source: Tableaux non publiés tirés du fichier de micro-données.

| Postes de dépenses | Age des 2 enfants | | |
|---|---|---|---|
| | Moins de 6 ans | 7-12 ans | 13-17 ans |
| Alimentation | 100 | 106 | 115 |
| Transport | 100 | 101 | 112 |
| Loisirs | 100 | 120 | 136 |

De façon inverse, les montants consacrés aux autres postes décroissent. Ces résultats montrent que la taille de la famille n'est pas le seul facteur qui entre en ligne de compte, l'accroissement de certaines dépenses provoqué par l'âge des enfants n'étant pas négligeable; par exemple, l'augmentation relative des dépenses d'alimentation est aussi importante lorsque les familles passent de 2 enfants de moins de 6 ans à 2 enfants adolescents que lorsqu'elles passent de 0 à 2 enfants. En dépit de ces observations, nous ne poursuivrons pas l'analyse de l'impact de cette variable car la taille de l'échantillon ne le permet pas. En interprétant les variations des dépenses suivant la taille de la famille, il faudra nous les rappeler.

De l'examen des variations des sommes consacrées aux divers postes de dépenses se dégagent les conclusions suivantes:

- seules les dépenses d'alimentation, de logement et d'entretien ménager croissent de façon continue avec la taille de la famille;

- les variations les plus notables se situent entre 0 et 1 enfant, manifestant à la fois l'impact des besoins du premier enfant et l'ajustement du mode de vie que le début de la vie parentale entraîne pour le couple; les variations entre les autres tailles de la famille semblent plus directement liées aux besoins des enfants;

- les données de nature transversale doivent être interprétées avec prudence, par exemple, le cas du logement;

- l'âge des enfants entraîne des ajustements non négligeables du budget familial.

Ces résultats ne présentent toutefois pas une image complète des différences entre les budgets des familles selon leur taille. La démarche adoptée jusqu'ici accorde une importance égale aux variations des divers postes de dépenses; or, il est bien évident qu'un accroissement de 7% de l'alimentation, l'un des postes les plus lourds, a un impact beaucoup plus sérieux sur l'équilibre du budget qu'un accroissement de même ampleur des dépenses d'entretien ménager, ces dernières ne représentant que 25% des premières.

Le graphique 3.3 présente l'évolution de l'importance relative des diverses dépenses par rapport au revenu disponible c'est-à-dire le revenu familial après impôt, y compris les rentrées monétaires non imposables. Comme l'analyse de classification mulliple permet d'estimer les dépenses moyennes pour chaque dimension de famille étant donné un revenu constant, il apparaît intéressant d'utiliser ce revenu constant comme base pour l'examen de l'importance relative des diverses sources de dépenses; cette façon de faire permettra de plus de mesurer la part relative de la somme résiduelle, une fois les dépenses principales effectuées.

La partie supérieure (a) du graphique 3.3 porte sur les dépenses dont l'importance relative croît en général avec la taille de la famille; il s'agit de dépenses essentielles dont l'alimentation, le logement, l'entretien ménager, les loisirs et les dépenses directement attribuables aux enfants (vêtements et frais de garde). Des familles sans enfant à celles qui en ont quatre, le pourcentage que représentent ces dépenses par rapport au revenu après impôt (revenu ajusté de 28 520$ pour chaque dimension de famille) passe de 42% à 59%; ce sont les dépenses d'alimentation qui augmentent de la façon la plus sensible; elles absorbent de 15 à 21% du revenu. Les écarts observés sont atténués, comme nous l'avons dit à la section précédente, à cause du mode de vie particulier des familles sans enfant et de la nature transversale des données. En faisant la différence entre les sommes dépensées par les familles des diverses tailles et les familles sans enfant, on arrive au tableau 3.9 à une estimation des dépenses minimales attribuables aux enfants.

Il s'agit de sommes nettes minimales, car elles ne peuvent mesurer ni la réduction de la consommation des adultes, ni la baisse de qualité dans les produits achetés, ni les dépenses effectivement faites pour les enfants aux autres postes budgétaires dont la part relative diminue par rapport au revenu. On observe toutefois que le premier enfant occasionne des dépenses plus importantes que les autres. Par rapport au premier, les dépenses moyennes minimales diminuent de 29% pour le deuxième; entre le 2e et le 3e ainsi qu'entre le 3e et le 4e, la diminution est de 9%. Par contre, les dépenses marginales augmentent pour le 3e enfant; il peut s'agir d'un effet de l'âge des enfants car les familles de 3 enfants sont plus susceptibles de comprendre des adolescents.

Graphique 3.3

a) Importance relative des dépenses qui croissent avec la taille de la famille par rapport au revenu après impôt

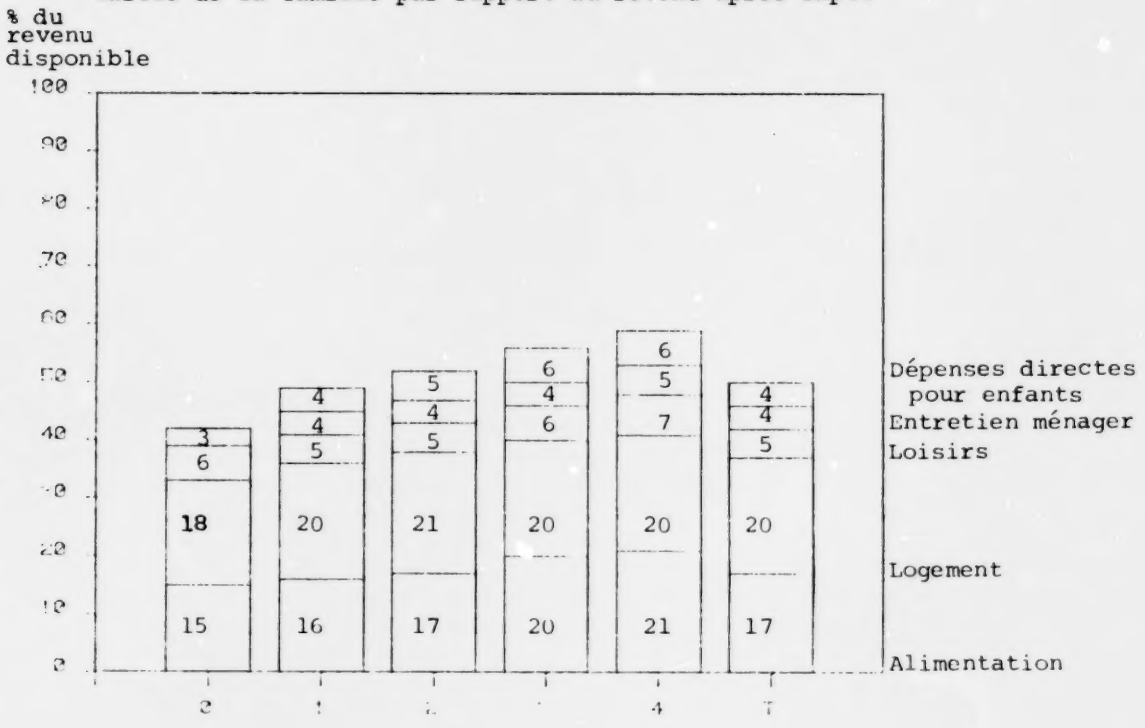


b) Importance relative d'autres dépenses et de la somme résiduelle par rapport au revenu après impôt

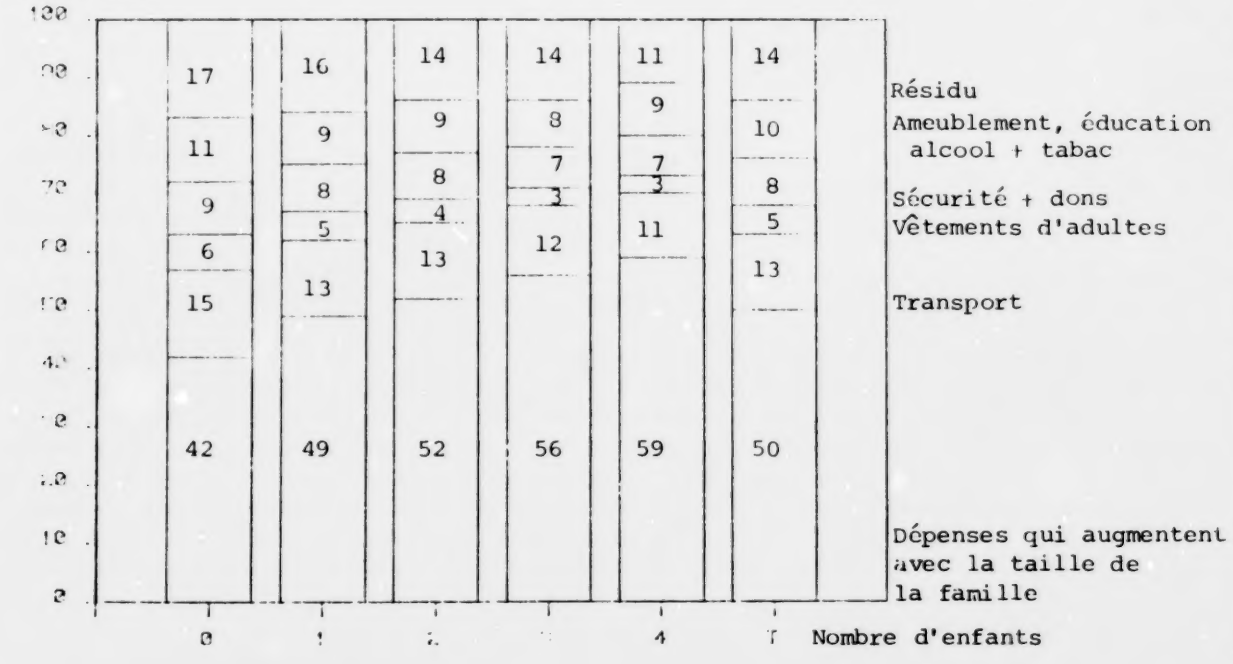


Source: Tableaux non publiés tirés du fichier de micro-données.

Tableau 3.9

Estimation des dépenses minimales
attribuables aux enfants
(revenu après impôt: 20-40 000$)

| | Somme des dépenses qui croissent avec la taille de la famille | Dépenses des familles sans enfant | Dépenses minimales totales | Dépenses minimales marginales | Dépenses minimales moyennes (par enf.) |
|---|---|---|---|---|---|
| Familles de 1 enf. | 13 974 | 11 978 | 1 996 | 1 996 | 1 996 |
| Familles de 2 enf. | 14 830 | 11 978 | 2 852 | 856 | 1 426 |
| Familles de 3 enf. | 15 971 | 11 978 | 3 993 | 1 141 | 1 331 |
| Familles de 4 enf. | 16 827 | 11 978 | 4 849 | 856 | 1 212 |

Note: Les dépenses qui croissent avec la taille de la famille sont l'alimentation, le logement, l'entretien ménager, les frais de garde et les vêtements d'enfants.

La deuxième partie du graphique 3.3 fait apparaître un autre aspect des variations du budget des familles. Quand on ajoute aux dépenses qui croissent avec la taille de la famille, la part relative de celles qui décroissent ou qui sont plus ou moins stables, on fait apparaître la diminution de l'importance relative d'un résidu que les familles affectent à d'autres dépenses dont nous n'avons pas traité, tels soins de santé, soins personnels et dépenses diverses; cela comprend aussi l'épargne.

Pour illustrer de façon plus précise les pressions qu'exerce la taille de la famille sur les ressources financières, voyons l'évolution de deux éléments particuliers: les variations nettes de l'actif et du passif et les intérêts sur les prêts personnels. Le premier est un indicateur de l'épargne; le second reflète l'endettement; voici les valeurs observées pour les familles dont le revenu après impôt varie de 20 000$ à 40 000$:

| | Variations nettes de l'actif et du passif* | Intérêts* | % du résidu |
|---|---|---|---|
| 0 enfant | 2 438$ | 495$ | 10 |
| 1 enfant | 2 565$ | 496$ | 10 |
| 2 enfants | 1 724$ | 481$ | 13 |
| 3 enfants | 1 454$ | 602$ | 18 |
| 4 enfants | 1 210$ | 716$ | 22 |
| Total** | 2 006$ | 517$ | 12 |

* Montants ajustés pour tenir compte des variations du revenu, de l'âge du chef de famille et de l'activité de la femme.
** Incluant les familles de 5 enfants et plus.

Ces données parlent d'elles-mêmes: l'augmentation de l'actif est deux fois plus élevée chez les couples à 0 ou 1 enfant que chez les familles de 4 enfants. Sans entrer ici dans une étude de l'endettement, notons que les familles de 3 enfants et plus doivent emprunter plus que les autres et que les intérêts à payer absorbent plus du cinquième des sommes qui leur restent une fois comptées les dépenses les plus importantes; soulignons qu'il ne s'agit pas d'intérêts hypothécaires déjà comptés dans les dépenses de logement. Il faut se rappeler qu'en plus plusieurs postes ont déjà été réduits sensiblement par rapport aux petites familles.

### 3.3.3 Adaptation des familles selon l'activité de l'épouse

Jusqu'ici l'examen de l'adaptation des budgets familiaux suivant le nombre d'enfants s'est effectué en l'absence de variations de l'activité des mères. Quelques tentatives pour saisir l'impact de ce facteur montrent qu'effectivement les familles agissent différemment selon que l'épouse est au travail ou non. Voici quelques exemples; dans un premier temps, le graphique 3.4 fait ressortir le comportement très particulier des familles où le revenu est constitué des salaires des deux conjoints qui travaillent à plein temps; pour un revenu constant d'une catégorie à l'autre (taille de famille et activité combinées), on voit que la somme des dépenses des 4 postes les plus lourds au budget: alimentation, vêtements (adultes et enfants), logement et transport, croît de façon très marquée avec le 2e et le 3e enfant chez les familles où la mère est active à temps plein; assez curieusement les deux autres types de familles se ressemblent davantage. On voit par ailleurs que cette tendance se maintient, à part le cas du logement, quand on observe ces dépenses séparément; on voit aussi que ce sont les dépenses de transport et de vêtements qui distinguent de façon plus marquée les familles où la femme est active à plein temps.

Graphique 3.4
Variations de certaines dépenses
selon l'activité de la femme

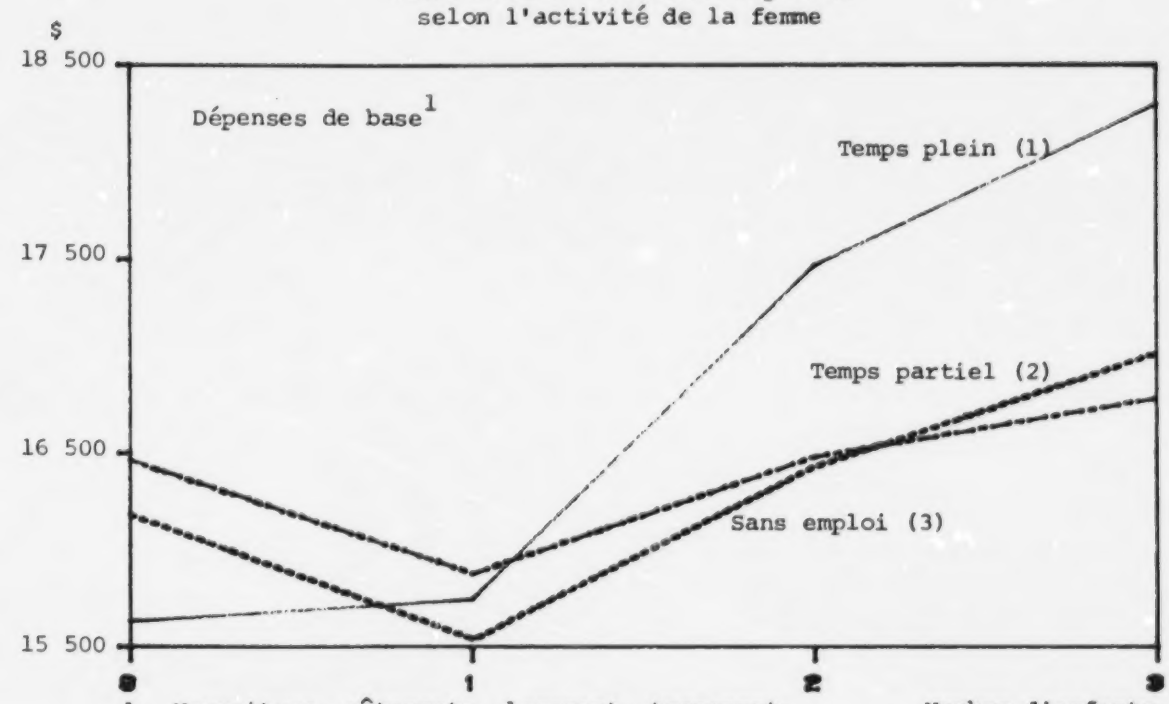


1. Nourriture, vêtements, logement, transport.

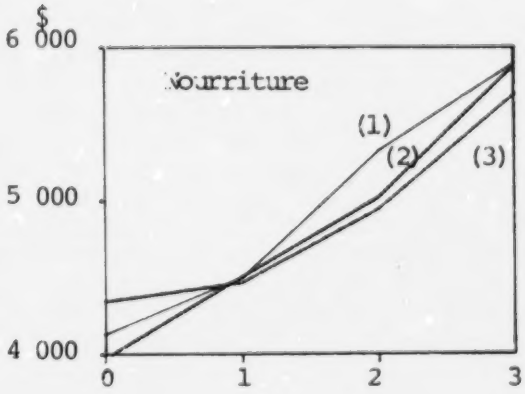


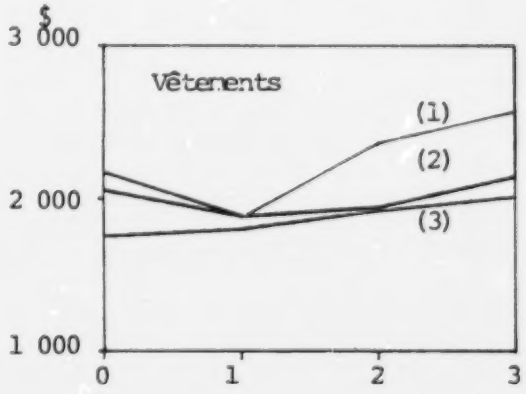


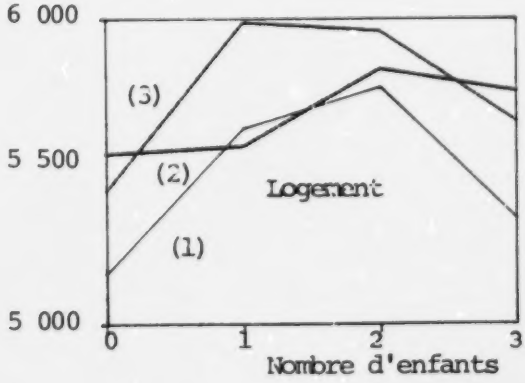


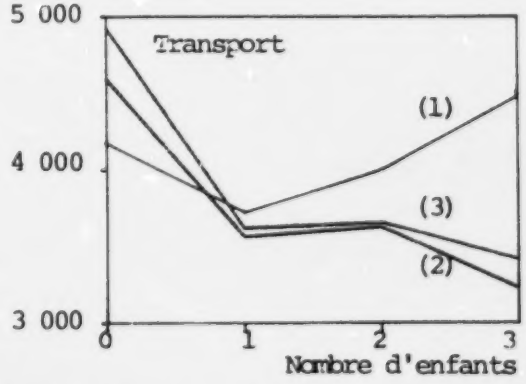


Source: Tableaux non publiés tirés du fichier de micro-données.

Ces résultats ne sont pas faciles à interpréter sans une analyse plus fouillée; l'activité des mères est liée à l'âge des enfants de façon tout aussi forte qu'au nombre d'enfants, de sorte que la croissance très marquée des dépenses de vêtements et de transport pourrait s'expliquer par la présence plus fréquente d'enfants âgés de 13 ans et plus dans les familles où la mère est active à plein temps. Nous avons vu que les vêtements d'enfants constituent une forte dépense pour les familles où il y a des adolescents; les dépenses de transport s'y accroissent aussi.

Sans tirer de conclusions définitives, il apparaît à cet examen succinct que les dépenses affectées aux enfants varient en fonction de l'activité; mais il semble que ces variations proviennent peut-être de l'âge des enfants; la nécessité de subvenir aux besoins des enfants adolescents est sans doute une des causes de l'activité des mères, en particulier de l'activité à temps plein.

Enfin ajoutons que cette analyse devrait être reprise pour tenir compte des comportements en fonction du revenu de chacun des conjoints.

### 3.4 VUE D'ENSEMBLE ET CONCLUSION

Dans cette section, nous avons examiné de façon détaillée comment les familles dépensent leur argent en fonction du nombre d'enfants. De cette analyse, nous dégageons les observations suivantes:

- à revenu constant, les dépenses entraînées par la présence des enfants amènent des réaménagements entre les divers postes du budget familial;

- contrairement à ceux qui se produisent chez les familles qui ont plus d'un enfant, les réaménagements que l'on observe entre les familles de 0 et 1 enfant sont d'une ampleur telle et touchent certains postes du budget qui laissent croire que l'on fait face à la fois à un rajustement du mode de vie et à de nouvelles obligations financières; l'ajustement du mode de vie n'est pas entièrement provoqué par les pressions financières;

- la croissance de certaines dépenses difficilement compressibles exerce une pression qui croît avec la taille de la famille, pression qui se manifeste par une réduction sensible de certaines dépenses et par une augmentation des sommes consacrées aux intérêts sur les prêts personnels, donc un accroissement de l'endettement;

- l'estimation des dépenses minimales attribuables aux enfants montre que les sommes dépensées par enfant décroissent avec la taille de la famille; cette diminution est le reflet des économies d'échelle mais sans doute aussi des ajustements de la famille qui tente de satisfaire les besoins croissants de ses membres avec un budget fixe.

Cette analyse montre bien les limites d'une enquête sur les dépenses des familles pour estimer le coût de l'enfant. Reprenons les problèmes rencontrés:

- le questionnaire ne vise pas expressément les dépenses faites pour les enfants, exception faite des vêtements des jeunes enfants et des frais de garde; cette lacune pourrait être corrigée pour plusieurs postes de dépenses;

- les postes de dépenses les plus lourds au budget sont des dépenses familiales indivisibles; par exemple le logement et l'alimentation; aucune enquête ne saurait les partager;

- la nature des données qui sont ponctuelles; la tentation est grande d'utiliser les données recueillies pour une année pour diverses tailles de la famille et de les interpréter comme une image valable de l'évolution des familles qui passent d'une taille à l'autre; les résultats observés incitent à la plus grande prudence;

- sous l'hypothèse que les observations transversales peuvent constituer une approximation acceptable du comportement des familles lorsqu'elles passent d'une taille à la suivante, les modifications entre les familles de 0 et 1 enfant sont d'une telle ampleur qu'elles reflètent probablement l'ajustement du mode de vie autant que les dépenses faites pour les enfants. Une enquête ponctuelle ne permet pas de faire la part des choses; des données rétrospectives pourraient corriger cette lacune.

## CHAPITRE 4

## ESTIMATION DU COUT DES ENFANTS

On a vu, au chapitre précédent, qu'il n'était pas possible d'établir les dépenses faites pour les enfants. Non seulement les informations disponibles ne comportent pas tous les renseignements qu'il serait possible de collecter; mais pour beaucoup de postes importants (logement, par exemple), on ne voit pas comment on pourrait partager la dépense faite par une famille entre ses membres.

Ce n'est là qu'une partie des difficultés reliées à l'estimation du coût des enfants. Ce dernier comporte des éléments autres que les dépenses. Et parmi ces éléments supplémentaires, certains ne se mesurent pas. Il importe donc de clarifier dès maintenant un certain nombre de notions.

### 4.1 QUELQUES PRECISIONS

Il faut d'abord exclure:

a) la notion de besoin minimal ou coût normatif. Divers organismes s'occupent d'estimer cela. Quant à nous, notre objectif est d'apprécier ce qui se fait, non d'établir comment les choses devraient être pour assurer un niveau de vie décent, par exemple.

b) les dépenses assumées par la société: enseignement, santé principalement.

Cela nous laisse avec la notion de coûts privés. Ceux-ci appellent à leur tour des distinctions importantes.

#### 4.1.1 Coût net et coût brut

Une décision peut comporter des coûts, mais ces coûts peuvent être compensés par des avantages. Les coûts eux-mêmes sont des coûts bruts. Si l'on en soustrait les avantages (à supposer qu'on puisse les mesurer), on obtiendra une évaluation des coûts nets. Il peut arriver que les avantages l'emportent sur les coûts; on dira alors que les coûts nets sont négatifs. Dans le cas des enfants, les avantages sont de nature psychologique et ne peuvent être mesurés, sauf lorsque les enfants apportent une contribution matérielle à la famille. Cette contribution est négligeable, de nos jours, dans les sociétés industrielles.

Rigoureusement parlant, le coût net d'un enfant n'a guère de sens que si l'on précise le rang de l'enfant. En d'autres termes, il s'agit de se demander si l'enfant supplémentaire (ou marginal) présente plus d'avantages que de coûts. Or, on a toutes les raisons de penser que, dans le contexte où nous vivons, l'avantage marginal de l'enfant se réduit, du moins à partir du troisième ou du quatrième enfant et qu'il devient rapidement nul ou presque. Le coût brut se réduit aussi avec le rang de l'enfant, mais moins rapidement que les avantages, de sorte que ces derniers finissent par être inférieurs au coût. On peut penser qu'en régime de contraception répandue, sauf accident, le coût net des enfants qui naissent est négatif ou jugé tel. Sinon, cet enfant serait évité.

Il ne sera question, dans cette étude, que de coût brut privé.

### 4.1.2 Les formes du coût des enfants

Ce coût brut privé comporte plusieurs éléments, qui sont loin de se prêter également à la mesure. Ecartons d'emblée les coûts purement psychologiques: soucis, déceptions, souffrances diverses causées par les enfants. Restent trois éléments:

a) le manque à gagner des parents, lorsque ceux-ci sont amenés à réduire la quantité de travail rémunéré afin de s'occuper des enfants. Cette forme de coût prend aussi le nom de coût alternatif ("opportunity cost" en anglais). Ce coût est mesurable dans la mesure où l'on connaît l'ampleur de la réduction du travail et le taux de rémunération. Notons aussi qu'on peut substituer à cette forme de coût une dépense "directe": le prix des services de garde de diverse nature (garderie, embauche de personnel à domicile, maternelle).

b) le travail supplémentaire exigé par les enfants, en sus des heures déjà comptées en a); il est parfois difficile, à ce propos, de distinguer entre travail et loisir ou agrément.

c) le coût direct, c'est-à-dire la valeur (monétaire) des dépenses et privations entraînées par l'éducation des enfants. Ce coût direct ne correspond donc pas tout à fait à la somme des dépenses faites pour les enfants. Voyons cela d'un peu plus près.

### 4.1.3 Coût direct et dépenses

La notion de dépenses est simple: c'est la somme des biens et services achetés en vue de satisfaire les besoins des enfants ou ce que les adultes pensent être leurs besoins. Le coût des enfants est une notion plus large, comme nous allons le voir par l'exemple très simple suivant. Supposons - pour les fins de la démonstration - qu'il est possible de connaître les dépenses qui sont faites pour chaque individu d'une famille. Le tableau suivant donne cette répartition des dépenses pour deux familles disposant du même revenu, égal à 100. La famille A a un enfant; la famille B en a deux.

| | Dépenses pour chaque personne | |
|---|---|---|
| | Famille A | Famille B |
| Mère | 40 | 33 |
| Père | 40 | 33 |
| 1er enfant | 20 | 17 |
| 2e enfant | - | 17 |
| Total | 100 | 100 |

Si l'on assimile le coût du 2e enfant aux dépenses qu'il entraîne, on a une valeur de 17. Mais il y a une autre forme de coût: comme le niveau de vie de la famille a baissé, on ne peut plus dépenser 20 unités pour cet enfant supplémentaire, mais 17 unités seulement. En d'autres termes, à niveau de vie constant, le coût de cet enfant supplémentaire est de 20 unités et ce n'est que grâce à une baisse du niveau de vie qu'il paraît être réduit à 17.

En réalité, le problème est un peu plus complexe, car le calcul que nous venons de faire ne tient pas compte du fait que certaines dépenses ne croissent pas proportionnellement au nombre de personnes, même à niveau de vie constant. C'est à cause de cette complexité et de l'impossibilité pratique de faire un calcul analogue à celui qu'on vient de faire sur un exemple fictif, qu'il faut recourir à une méthode indirecte assez compliquée... et dont les résultats ne sont pas aussi rassurants qu'on pourrait le souhaiter.

### 4.1.4 Les coûts que nous allons estimer

Il découle de ce que nous venons de dire que nous allons essayer d'estimer deux coûts différents:

a) les coûts directs privés;

b) les coûts alternatifs (ou manque à gagner de la mère).

## 4.2 ESTIMATION DU COUT DIRECT (PRIVE)

Comme nous venons de le montrer, le coût direct d'un enfant ne peut être mesuré par une observation directe; il ne peut résulter que d'une estimation. Plusieurs méthodes se présentent. Celle que nous avons adoptée repose sur un principe proposé il y a au moins 35 ans (Hajnal et Henderson, 1950) et une méthode mise au point par Espenshade (1976). Nous allons d'abord préciser les divers aspects de la méthode que nous avons suivie.

### 4.2.1 Méthodologie

a) Principe fondamental

On conviendra que pour une famille ayant une composition et un revenu donné (net d'impôt), le coût direct d'un enfant supplémentaire équivaut au supplément de revenu dont elle devrait disposer pour que son niveau de vie reste constant. Bien entendu, ce revenu supplémentaire varie suivant le niveau de vie déjà atteint, de même que suivant le rang et l'âge de l'enfant qui s'ajoute.

b) Critère d'égalité des niveaux de vie

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour décider si diverses familles ont le même niveau de vie ou non. Nous en avons utilisé trois: le volume de l'épargne annuelle de la famille; les dépenses consacrées à l'habillement des parents; la fraction du revenu familial net d'impôt consacrée à l'alimentation.

Quelques tests ont été faits à l'aide du critère épargne. Malgré l'intérêt théorique de ce critère, il nous est apparu évident qu'il était inutilisable, ce qui n'est pas trop surprenant, étant donné les difficultés pratiques que pose la comptabilité de l'épargne.

Les deux autres critères ont donné des résultats tout à fait acceptables, mais ils présentent, chacun, leur inconvénient propre. La fraction des dépenses consacrées à l'alimentation est simple à mesurer, mais ce critère n'est pas tout à fait justifié sur le plan théorique. Quant à celui des dépenses d'habillement des adultes, sa validité est relativement forte, mais sa mesure pose des problèmes liés à la façon dont les informations recueillies par l'enquête se présentent. Nous avons exposé plus haut la nature de ce problème et la façon dont nous l'avons contourné (p. 11).

c) Essentiel de la méthode

Il convient maintenant d'exposer la logique de la méthode. Adoptons comme critère de niveau de vie le montant des dépenses d'habillement des parents. Supposons que ces dépenses dépendent de deux facteurs: le revenu disponible de la famille et le nombre d'enfants (compte tenu de leur âge). A l'aide des données fournies par l'enquête de Statistique Canada, il est possible d'établir une fonction qui exprime cette relation:

$$H = a + bY + cF$$

où:

H = dépenses d'habillement des parents;
Y = revenu familial disponible (après impôt);
F = nombre de personnes dans la famille, chaque personne étant affectée d'un coefficient qui dépend de son âge.

Les valeurs de a, b et c étant établies, cherchons quelle est la valeur de H qui correspond à une famille de 4 personnes (deux parents et deux enfants âgés de 8 et 10 ans) et disposant d'un revenu annuel de 20 000 $. Supposons qu'on

trouve 600 $. En utilisant la même équation, on peut remplacer H par 600 $, donner à F une valeur correspondant à deux parents vivant avec un seul enfant de 8 ans et chercher quelle est la valeur de Y qui correspond à cette situation. Supposons qu'on trouve 17 000 $. On en conclut qu'il suffit de 17 000 $ à cette famille d'un enfant (8 ans) pour avoir le même niveau de vie que la famille de deux enfants (8 et 10 ans) qui dispose de 20 000 $. Il faut donc 3 000 $ de plus pour compenser l'arrivée de cet enfant supplémentaire de 10 ans. On dira que 3 000 $ est le coût d'un deuxième enfant de 10 ans lorsque le niveau de vie correspond à un revenu familial de 20 000 $ pour quatre personnes ou 17 000 $ pour trois personnes.

En refaisant un calcul analogue pour un couple sans enfant, on pourra trouver le coût d'un premier enfant de huit ans par exemple. Et en faisant le calcul pour une famille de trois enfants, on trouvera le coût du troisième,... etc.

Notons que le point de départ (famille de deux enfants disposant de 20 000 $) est arbitraire: on peut commencer avec le nombre d'enfants qu'on veut; l'important est de faire le calcul pour 0, 1, 2... enfants et de calculer la différence entre deux nombres successifs pour obtenir le coût de l'enfant de chaque rang.

D'autre part, il y a intérêt à appliquer la méthode pour divers niveaux de revenus familiaux, afin de voir comment varie le coût des enfants de divers rangs suivant que les familles se situent à divers échelons de l'échelle des revenus.

d) Choix des fonctions

Dans la fonction simple que nous avons utilisée un peu plus haut, l'indicateur de niveau de vie était les dépenses d'habillement des parents (H). Ces dépenses peuvent être mesurées de diverses façons. Nous avons utilisé deux mesures différentes. D'autre part, nous avons également retenu un autre critère: le pourcentage du revenu disponible consacré à l'alimentation. Nous avons donc ainsi trois critères possibles, chacun pouvant servir de variable dépendante à la fonction fondamentale:

PN = pourcentage du revenu disponible consacré à l'alimentation;
VEA = dépenses d'habillement par équivalent-adulte;
VA = dépenses d'habillement des parents dans les familles où il n'y a pas d'enfant adolescent.

Chacune de ces variables doit être liée par une fonction aux deux variables indépendantes: revenu familial et nombre de personnes dans la famille (compte tenu de l'âge des enfants). Mais cette fonction peut prendre bien des formes. Après quelques essais (comprenant la forme de fonction retenue par Espenshade), nous avons retenu la forme suivante:

$$VA = a + bY + cY^2 + dF + eF^2$$

Nous aurons donc, au total, trois fonctions, toutes de même forme et comportant les mêmes variables indépendantes; seule la variable dépendante (critère de niveau de vie PN, VEA ou VA) les distingue.

Ces fonctions ont été estimées d'après les informations sur les familles que nous avons retenues (voir plus haut, p. 4), à partir de l'échantillon canadien ou québécois de l'enquête Dépenses des familles au Canada 1982. On trouvera, dans le tableau 4.1, la valeur des coefficients estimés pour chacune des quatre variables, de même que la valeur de $R^2$ et le nombre de familles dont les informations ont servi à établir chacune des trois fonctions. La valeur de $R^2$ est plus élevée pour la première fonction que pour les deux autres, ce qui signifie que les deux variables indépendantes (revenu et nombre d'équivalents-adultes) expliquent une plus grande part des variations de la fraction du revenu consacré à l'alimentation, qu'elles ne le font pour les dépenses d'habillement. Ces dernières sont sans doute plus sensibles à des variations de goût que les dépenses de nourriture. D'autre part, la valeur de $R^2$ est également plus forte pour le Québec que pour le Canada, ce qui n'étonne pas non plus, étant donné le caractère plus homogène du Québec que de l'ensemble du pays, ne serait-ce que du point de vue de l'habitat.

Quant aux coefficients des trois fonctions (ou des six, si l'on compte séparément celles du Québec et celles du Canada), ils ne présentent pas d'anomalie évidente, du moins à première vue. Comme le disait un économètre réputé pour expliquer la satisfaction que lui donnaient ses résultats: les signes "sont dans le bon sens"! Espérons que le lecteur trouvera plus bas d'autres sujets de satisfaction.

Cependant, ces fonctions ne valent pas pour n'importe quelle valeur des variables indépendantes; quelques tests laissent entendre qu'elles n'ont de sens que pour $2 \leqslant F \leqslant 4$ (couples comprenant de 0 à 4 enfants d'âge moyen) et pour un revenu annuel par équivalent-adulte compris entre 5 000 $ et 25 000 $ (ce qui correspond à peu près à des valeurs de 15 000 $ à 75 000 $ pour une famille comptant les parents et deux enfants d'âge moyen).

### 4.2.2 Variation de la valeur des critères de niveau de vie

Une façon de tester la validité de nos fonctions est de vérifier si la variable dépendante (critère d'égalité de niveau de vie) reçoit des valeurs vraisemblables en fonction des variations du revenu ou du nombre d'enfants. On trouvera, au tableau 4.2, la valeur que prend chacun des trois critères que nous avons retenus, lorsque le revenu passe de 20 à 50 mille dollars pour une famille comptant les deux parents et deux enfants âgés de 8 et 10 ans. On constate que, dans des conditions semblables, les familles québécoises consacrent une plus grande fraction de leurs revenus à l'alimentation et que les parents québécois dépensent plus pour leur habillement, sauf lorsque le revenu familial est modeste. D'autre part, lorsqu'on passe - toujours pour une famille de quatre personnes - d'un revenu de 20 000 $ à un revenu de 50 000 $, la fraction du budget consacrée à l'alimentation est réduite de 40%. La dépense, elle, en termes absolus, passerait de 4 560 $ à 6 500 $ pour le Canada, soit une augmentation d'un peu plus de 40% (pour un revenu qui est multiplié par 2,5). L'élasticité des dépenses de nourriture par rapport au revenu est donc faible. Elle est beaucoup plus forte pour l'habillement: pour les mêmes écarts de revenus, les dépenses d'habillement sont multipliées par 3,3 à 4,3 suivant les cas.

Tableau 4.1

Constante, coefficients des variables indépendantes, valeur de $R^2$ et nombre de familles, pour chacune des trois fonctions fondamentales, Québec et Canada

| Variable dépendante (1) | Région | Constante | Variable indépendante (2) | | | | $R^2$ | Nombre de familles |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Y | $Y^2$ | F | $F^2$ | | |
| PN | QUE | 13,47 | - 0,628 | 0,0041 | 10,44 | - 1,036 | 0,414 | 774 |
| PN | CAN | 16,88 | - 0,572 | 0,0035 | 6,84 | - 0,529 | 0,397 | 3651 |
| VEA | QUE | 828,2 | 45,5 | -0,240 | - 650,0 | 72,47 | 0,367 | 774 |
| VEA | CAN | 718,1 | 40,7 | -0,227 | - 558,8 | 63,37 | 0,283 | 3651 |
| VA | QUE | 3343 | 91,8 | -0,476 | -2590 | 370,8 | 0,369 | 653 |
| VA | CAN | 2998 | 80,9 | -0,419 | -2358 | 356,7 | 0,284 | 3036 |

(1) PN est le pourcentage du revenu disponible consacré à la nourriture; VEA est la dépense annuelle de vêtements par équivalent-adulte; VA est la dépense annuelle de vêtements pour les parents dans les familles où il n'y a pas d'adolescent.

(2) Y représente le revenu annuel de la famille, net d'impôt, exprimé en milliers de dollars; F est le nombre de personnes dans la famille, les enfants étant transformés en équivalents-adultes.

Tableau 4.2

Variation de la variable dépendante (critère d'égalité du niveau de vie)* en fonction du revenu d'une famille comptant les parents et deux enfants de 8 et 10 ans, Québec et Canada.

| Revenu annuel de la famille de 4 personnes | PN | | VEA | | VA | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Q | C | Q | C | Q | C |
| 20 000$ | 24,8% | 22,8% | 334$ | 326$ | 537$ | 575$ |
| 30 000$ | 20,6% | 18,9% | 669$ | 620$ | 1 217$ | 1 174$ |
| 40 000$ | 17,2% | 15,6% | 957$ | 868$ | 1 801$ | 1 690$ |
| 50 000$ | 14,6% | 13,0% | 1 197$ | 1 071$ | 2 290$ | 2 122$ |

* Voir la note 1 du tableau 4.1 pour l'identification des critères. Notons que VEA représente la dépense d'habillement d'un seul adulte et VA, de deux adultes.

Nous n'avons pas fait de calcul aussi détaillé pour les variations des mêmes dépenses en fonction de l'agrandissement de la famille. Un calcul rapide donne les résultats suivants. Pour une famille disposant d'un revenu de 20 000 $, le pourcentage consacré à l'alimentation est de 19,4% pour un couple seul et de 24,6% si l'on ajoute deux enfants de 8 et 10 ans; si l'on en ajoute 2 autres, le pourcentage passe à 27,8%. Quant aux dépenses d'habillement de chaque parent - toujours pour un revenu de 20 000 $ - elles passent de 630 $ si les parents sont seuls, à 340 $ si deux enfants d'âge moyen s'ajoutent et à 200 $ s'il y a quatre enfants. Pour un revenu de 30 000 $, ces dépenses sont alors respectivement de 970, 680 et 540 dollars.

### 4.2.3 Variation du coût des enfants de rangs 1 et 2

L'application de la méthode exposée à la section 4.2.1 donne les résultats qui apparaissent au tableau 4.3. On y trouve le coût de chacun des deux premiers enfants (10 et 8 ans) suivant le niveau de vie, pour le Québec et le Canada. Le niveau de vie est déterminé, non pas par le revenu seulement, mais par le revenu (après impôt) d'une famille comptant les parents et deux enfants âgés de 8 et 10 ans. Il va de soi que, pour un niveau de vie donné, le revenu varie avec la dimension de la famille; c'est d'ailleurs là l'essentiel de notre méthode de mesure du coût de l'enfant: nous nous demandons quel est le revenu supplémentaire qui compense l'addition d'un enfant d'un âge donné.

Tableau 4.3

Coût d'un enfant suivant son rang et selon le niveau de vie, d'après trois méthodes, Québec et Canada (coût en milliers de dollars)

| Niveau de vie* et critère utilisé** | 1er enfant (10 ans) | | 2e enfant (8 ans) | |
|---|---|---|---|---|
| | Québec | Canada | Québec | Canada |
| Revenu= 20 000$ | | | | |
| PN | 6,3 | 5,4 | 4,5 | 4,1 |
| VEA | 4,8 | 4,5 | 3,1 | 2,9 |
| VA | 6,6 | 6,1 | 3,2 | 2,5 |
| Moyenne | 5,9 | 5,3 | 3,6 | 3,2 |
| Revenu= 30 000$ | | | | |
| PN | 7,3 | 6,2 | 5,4 | 4,8 |
| VEA | 5,4 | 5,2 | 3,6 | 3,4 |
| VA | 7,4 | 6,9 | 3,6 | 2,9 |
| Moyenne | 6,7 | 6,1 | 4,2 | 3,7 |
| Revenu= 40 000$ | | | | |
| PN | 8,5 | 7,2 | 6,6 | 5,8 |
| VEA | 6,2 | 6,1 | 4,2 | 4,1 |
| VA | 8,4 | 7,9 | 4,2 | 3,4 |
| Moyenne | 7,7 | 7,1 | 5,0 | 4,4 |
| Revenu= 50 000$ | | | | |
| PN | 10,1 | 8,5 | 8,6 | 7,4 |
| VEA | 7,2 | 7,1 | 5,0 | 5,0 |
| VA | 9,7 | 9,1 | 5,1 | 4,0 |
| Moyenne | 9,0 | 8,2 | 6,2 | 5,5 |

* Le niveau de vie est mesuré ici par le revenu après impôt d'une famille de deux parents et deux enfants.

** Les critères sont représentés par des lettres dont la signification est donnée à la note 1 du tableau 4.1.

Plusieurs observations préliminaires peuvent être faites:

1. Les trois fonctions donnent des estimations plus élevées pour le Québec que pour le Canada, quel que soit le niveau de vie et pour chacun des deux enfants.

2. La fonction PN (critère du pourcentage consacré à l'alimentation) donne des estimations particulièrement élevées; la fonction VEA donne des estimations particulièrement faibles; quant à la fonction VA, elle donne

des estimations particulièrement fortes pour le premier enfant et particulièrement faibles pour le deuxième.

3. Si l'on s'en tient aux moyennes des trois méthodes, le coût du deuxième enfant représente 60 à 70% du coût du premier, le rapport tendant à augmenter avec l'accroissement du niveau de vie. Ce rapport varie de 76 à 87% pour la fonction PN et de 41 à 44% pour la fonction VA; la fonction VEA donne des valeurs moyennes.

4. Toujours d'après les moyennes, lorsqu'on passe du niveau de vie 20 000$ au niveau de vie 50 000$, le coût du premier enfant croît de 55% environ; celui du deuxième, de 72%.

Cependant, l'essentiel de ces résultats, c'est le niveau élevé auquel se place le coût des deux premiers enfants. Le tableau 4.4 donne cette information, de même que la fraction que représente ce coût par rapport au revenu familial. Ces coûts paraissent fort élevés. Au Québec, lorsque le revenu familial est de 20 000$, les deux enfants en absorbent presque la moitié (47,5%). La fraction est un peu moins élevée pour le Canada (42,5%) et elle se réduit fortement lorsque le revenu passe à 30 000$, moins rapidement au-delà de ce niveau.

Tableau 4.4

Coût des deux premiers enfants* suivant le revenu familial et pourcentage que représente ce coût, Québec et Canada (revenu et coût en milliers de dollars)

| Revenu familial | Coût des 2 premiers enfants | | Pourcentage du revenu | |
|---|---|---|---|---|
| | Québec | Canada | Québec | Canada |
| 20 | 9,5 | 8,5 | 47,5 | 42,5 |
| 30 | 10,9 | 9,8 | 36,3 | 32,7 |
| 40 | 12,7 | 11,5 | 31,8 | 28,8 |
| 50 | 15,2 | 13,7 | 30,4 | 27,4 |

* Il s'agit de la moyenne arithmétique des résultats des trois fonctions.

Source: tableau 4.3.

Comme on l'a vu, la fonction VEA donne des résultats plus modestes. Voici la fraction du revenu que représente le coût des deux premiers enfants, avec cette fonction:

| Revenu | Québec | Canada |
|---|---|---|
| 20 000$ | 39,5% | 37,0% |
| 30 000$ | 30,0% | 28,7% |
| 40 000$ | 26,0% | 25,5% |
| 50 000$ | 24,4% | 24,2% |

Les deux régions se rapprochent, surtout à partir d'un revenu de 30 000$ (parents et deux enfants).

### 4.2.4 Variation du coût des enfants de rangs 3 et 4

Nous avons utilisé la fonction VEA pour estimer le coût des enfants de rangs trois et quatre, en supposant que ces enfants étaient âgés de 6 et 3 ans respectivement. Les résultats apparaissent au tableau 4.5, d'abord pour l'âge de l'enfant tel qu'il a été supposé dans le calcul original; ensuite en ramenant l'âge de ces enfants à 9 ans, afin de rendre l'estimation comparable aux résultats du tableau 4.4 pour les enfants de rangs 1 et 2. Pour effectuer cette dernière opération, nous avons supposé que le coût de l'enfant était proportionnel à son âge, conformément à l'hypothèse que nous faisons lorsque nous transformons des enfants en équivalents-adultes.

Tableau 4.5

Coût des enfants de rangs 3 et 4, Canada et Québec
(en milliers de dollars)

| Région et revenu familial* | Troisième enfant | | Quatrième enfant | |
|---|---|---|---|---|
| | 6 ans | 9 ans** | 3 ans | 9 ans*** |
| CANADA | | | | |
| 20 000 $ | 1,4 | 2,1 | 0,6 | 1,8 |
| 30 000 $ | 1,7 | 2,6 | 0,7 | 2,1 |
| 40 000 $ | 2,0 | 3,0 | 0,8 | 2,4 |
| 50 000 $ | 2,6 | 3,9 | 1,1 | 3,3 |
| QUEBEC | | | | |
| 20 000 $ | 1,6 | 2,4 | 0,7 | 2,1 |
| 30 000 $ | 1,9 | 2,8 | 0,8 | 2,4 |
| 40 000 $ | 2,1 | 3,2 | 0,9 | 2,7 |
| 50 000 $ | 2,7 | 4,0 | 1,2 | 3,4 |

* Famille de deux parents et deux enfants âgés de 8 et 10 ans.
** Colonne précédente multipliée par 1,5.
*** Colonne précédente multipliée par 3.

Synthétisons ces résultats en nous limitant à la fonction VEA, pour le Québec seulement. Le tableau 4.6 donne, pour quatre niveaux de vie, le coût de chacun des quatre premiers enfants, de même que le revenu que devrait avoir une famille de diverses dimensions pour maintenir l'un ou l'autre de ces niveaux de vie. Prenons, à titre d'exemple, le niveau de vie II. Le couple sans enfant ayant ce niveau de vie dispose de 21 000$ (net d'impôt). Pour maintenir ce niveau de vie, il faut 5 400$ de plus lorsqu'un premier enfant de 10 ans s'ajoute à la famille; il faut encore ajouter 3 600$ pour compenser le coût d'un deuxième enfant de 8 ans. Ces deux enfants coûtent 9 000$, soit 30% du budget total de la famille. Si l'on ajoute deux enfants supplémentaires de 9 ans, le coût pour les deux est de 5 200$ et le revenu de la famille doit être de 35 200$. Les quatre enfants coûtent alors 14 200$, soit 40% du revenu familial.

Tableau 4.6

Coût des quatre premiers enfants* et revenu nécessaire pour maintenir divers niveaux de vie, Québec (en milliers de dollars)

| Niveau de vie | Nombre d'enfants | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| | | | COUT DU DERNIER ENFANT | | |
| I | 0 | 4,8 | 3,1 | 2,4 | 2,1 |
| II | 0 | 5,4 | 3,6 | 2,8 | 2,4 |
| III | 0 | 6,2 | 4,2 | 3,2 | 2,7 |
| IV | 0 | 7,2 | 5,0 | 4,0 | 3,4 |
| | | | REVENU FAMILIAL | | |
| I | 12,1 | 16,9 | 20,0 | 22,4 | 24,5 |
| II | 21,0 | 26,4 | 30,0 | 32,8 | 35,2 |
| III | 29,6 | 35,8 | 40,0 | 43,2 | 45,9 |
| IV | 37,8 | 45,0 | 50,0 | 54,0 | 57,4 |

* Les enfants ont respectivement 10 ans, 8 ans, 9 ans et 9 ans.

D'une façon générale, le coût des enfants s'accroît avec le niveau de vie, mais à mesure que le niveau de vie s'élève, les enfants représentent une fraction de plus en plus faible du revenu familial, lorsque celui-ci s'accroît avec les enfants, de manière à maintenir le niveau de vie constant.

| Niveau de vie | Pourcentage du revenu que représente le coût de: | |
|---|---|---|
| | 2 enfants* | 4 enfants |
| I | 40 | 51 |
| II | 30 | 40 |
| III | 26 | 36 |
| IV | 24 | 34 |

* Les valeurs de cette colonne diffèrent de celles du tableau 4.4 (avant-dernière colonne), parce qu'on donne ici les résultats basés sur la fonction VEA, tandis qu'au tableau 4.4, on donnait les résultats moyens des trois fonctions.

Ces résultats paraissent tout à fait vraisemblables. Attachons-nous au niveau II, qui est sans doute le plus près d'une situation médiane: deux enfants d'âge moyen coûtant 30% du budget, il en reste 70% pour les deux parents; ce rapport entre les dépenses de deux adultes et deux enfants paraît acceptable.

### 4.2.5 Coût suivant l'âge de l'enfant

On se rappellera que les fonctions que nous avons utilisées ont toutes la même forme et qu'elles prennent en compte les enfants (et leur âge) en transformant ces enfants en équivalents-adultes. Cette transformation est fort simple: comme Espenshade, nous avons supposé qu'un enfant d'âge x ans vaut x/18 adulte. Il n'en découle cependant pas qu'en appliquant l'une ou l'autre de ces fonctions, pour calculer le coût d'un enfant d'un âge donné, le coût de l'enfant variera de la même façon suivant son âge. Le tableau 4.7 donne les résultats que nous avons obtenus en utilisant la fonction VEA, pour l'ensemble du Canada et pour les enfants de rangs 1 et 2.

Certains de ces résultats paraissent un peu curieux: pour le niveau de vie le plus faible, le coût du premier enfant paraît élevé au-delà de 10 ans; d'autre part, on ne voit pas pourquoi le coût du deuxième enfant diminue entre 14 et 17 ans. Retenons cependant l'ordre de grandeur des variations du coût entre le tout jeune enfant et le jeune adolescent. Par rapport à l'enfant de deux ans, celui de quatorze ans coûte 5,2 à 5,4 fois plus quand il est de rang 1; 3,5 à 4,2 fois plus quand il est de rang 2; en moyenne, 4,5 fois.

## 4.3 COUT ALTERNATIF (ou manque à gagner)

Il s'agit d'estimer la valeur du revenu auquel la mère, le père, ou les deux à la fois doivent renoncer, à cause de la présence d'un ou de plusieurs enfants. Voilà une forme de coût qui est fréquemment ignorée. On a vu des documents publics évaluant au cent près les dépenses à faire pour un

Tableau 4.7

Variation du coût de l'enfant de rangs 1 et 2, suivant son âge, pour divers niveaux de vie
Canada, fonction VEA
(en milliers de dollars)

| Rang de l'enfant et niveau de vie* | Age de l'enfant (en années)** | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 2 | 6 | 10 | 14 | 17 |
| Premier enfant | | | | | |
| 10 000 $ | 1,1 | 2,9 | 4,5 | 5,9 | 6,8 |
| 20 000 $ | 1,3 | 3,3 | 5,1 | 6,8 | 7,9 |
| 40 000 $ | 1,9 | 4,7 | 7,5 | 10,1 | 11,9 |
| Deuxième enfant | | | | | |
| 10 000 $ | 1,1 | 2,5 | 3,4 | 3,8 | 3,6 |
| 20 000 $ | 1,3 | 2,9 | 4,0 | 4,5 | 4,3 |
| 40 000 $ | 1,8 | 4,4 | 6,4 | 7,5 | 7,6 |

* Le niveau de vie est représenté par le revenu d'un couple sans enfant.
** Le deuxième enfant a le même âge que le premier.

enfant, mais ignorant complètement la perte de revenu qu'encourt la mère qui cesse de travailler pour s'occuper de son enfant. Il faut dire que la réalité est fort diverse à cet égard: à l'un des extrêmes, la nouvelle mère qui n'a jamais eu d'emploi ou gagné un revenu de son travail, ne subit aucun coût de cette nature: elle sera privée de loisirs tout au plus; à l'autre extrême, la femme qui gagne 50 000$ par an et qui estime qu'elle doit s'occuper à plein temps de son jeune bébé (beaucoup de convictions pédagogiques sont respectables), perd tout son revenu.

Si l'on veut être concret, comme on nous l'a recommandé à quelques reprises, il faut envisager chaque cas particulier. Mais les politiques sociales ne s'appuient pas sur quelques biographies! Il faut donc trouver un moyen de décrire une réalité représentant l'ensemble des comportements. Deux éléments sont à prendre en compte: la réduction du travail et la valeur de ce travail. Pour simplifier, nous allons ici nous en tenir à la mère.

### 4.3.1 Réduction du travail et nombre d'enfants

Pour qu'un enfant constitue un obstacle coûteux à un travail rémunéré, il faut qu'en son absence, ce travail extérieur se réalise. Ce n'est pas toujours le cas. On peut s'en faire une idée en considérant le comportement des femmes mariées sans enfant. Dans l'ensemble du Canada, pour les couples sans enfant et dont le mari est âgé de moins de 45 ans, environ 10% des femmes ne travaillent pas à l'extérieur, 30% travaillent à temps partiel et 60% travaillent à plein temps. Ces fractions varient peu en fonction du revenu familial. Pour les 10% de femmes qui ne travaillent pas quand il n'y a pas d'enfant, l'arrivée de ceux-ci ne peut entraîner de coût alternatif. Voyons maintenant les autres femmes mariées.

Parmi celles qui travaillent, l'arrivée d'un enfant n'est pas toujours un obstacle à la poursuite du travail extérieur, même à plein temps. Voici comment évolue, pour l'ensemble des revenus familiaux, la fraction des femmes qui travaillent à plein temps, à temps partiel, ou pas du tout, au fur et à mesure que des enfants s'ajoutent, au Canada:

| Travail de la femme | Nombre d'enfants | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Plein temps | 58 | 28 | 21 | 17 | 17 |
| Temps partiel* | 32 | 46 | 39 | 36 | 31 |
| Aucun | 10 | 26 | 40 | 47 | 52 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

En se basant sur ces informations, on peut imaginer que tout se passe comme si les changements de comportements indiqués au tableau 4.8 se produisaient. Ainsi, en l'absence d'enfant, sur 100 femmes, 58 travaillent à plein temps et 32 à temps partiel. Lorsqu'arrive le 1er enfant, 28 femmes continuent à travailler à plein temps et 30 passent au temps partiel; ces dernières s'ajoutent aux 16 qui continuent à travailler à temps partiel, ce qui fait 46 femmes à ce régime. D'autre part, 16 autres femmes abandonnent leur travail à temps partiel, ce qui fait 26 femmes inactives au total. Notons en passant que deux comportements sont à peu près également typiques lorsque survient le premier enfant: continuer à travailler à plein temps (28%) et passer du plein temps au temps partiel (30%). Au deuxième enfant, les deux comportements les plus fréquents sont de continuer à temps partiel (32%) et rester hors de la population active (26%).

* A en juger d'après les revenus, le travail à temps partiel est, en moyenne, très proche du mi-temps.

Tableau 4.8

Modifications aux régimes de travail des femmes mariées* suivant le nombre de leurs enfants, Canada

| | Avec l'arrivée du | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1er enfant | | 2e enfant | | 3e enfant | | 4e enfant | |
| Continuent à travailler à plein temps | 28 | | 21 | | 17 | | 17 | |
| Passent du plein temps au temps partiel | 30 | | 7 | | 4 | | 0 | |
| | | 46 | | 39 | | 36 | | 31 |
| Continuent à travailler à temps partiel | 16 | | 32 | | 32 | | 31 | |
| Passent du temps partiel à l'abstention | 16 | 26 | 14 | 40 | 7 | 47 | 5 | 52 |
| S'abstenaient déjà | 10 | | 26 | | 40 | | 47 | |

* Vivant avec leur mari, celui-ci ayant moins de 45 ans.

Il n'est pas nécessaire de passer par l'étape que nous venons de parcourir pour se faire une idée de l'intensité moyenne du travail des femmes mariées suivant le nombre d'enfants. En comptant pour du mi-temps le travail à temps partiel, on peut calculer facilement le nombre de travailleuses équivalentes plein temps (sur 100 femmes mariées). Voici cette estimation pour le Canada et le Québec:

| | Canada | Québec |
|---|---|---|
| 0 enfant | 74 | 70 |
| 1 enfant | 51 | 48 |
| 2 enfants | 41 | 32 |
| 3 enfants | 35 | 27 |
| 4 enfants | 32 | 25 (estimation) |

Quel est, dans ces conditions, le manque à gagner provoqué par l'arrivée de chaque enfant? En termes d'emplois à plein temps, on a les coûts suivants:

| | Canada | Québec |
|---|---|---|
| 1er enfant | 23 emplois | 22 emplois |
| 2e enfant | 10 emplois | 16 emplois |
| 3e enfant | 6 emplois | 5 emplois |
| 4e enfant | 3 emplois | 2 emplois |

Le deuxième enfant coûte plus cher au Québec parce qu'une fraction particulièrement élevée des femmes de cette province cessent tout travail avec l'arrivée du deuxième enfant. Voici d'ailleurs comment elles se distribuent suivant l'intensité du travail et le nombre d'enfants (femmes dont le mari a moins de 45 ans):

| Travail de la femme | Nombre d'enfants | | | |
|---|---|---|---|---|
| | 0 | 1 | 2 | 3 |
| Plein temps | 56 | 25 | 17 | 13 |
| Temps partiel | 28 | 46 | 30 | 28 |
| Aucun | 16 | 29 | 53 | 59 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 |

### 4.3.2 Coût monétaire

Il est facile de transformer ces résultats en termes monétaires. Encore ici, il s'agit de situations moyennes. En 1982, le revenu moyen (net d'impôt) des femmes qui travaillaient à plein temps était d'environ 14 000$. L'arrivée du premier enfant a pour effet de réduire le travail de 100 mères, de 74 à 51 emplois équivalents plein temps (Canada). Ce premier enfant présente donc un coût alternatif moyen de 14 000$ x 0,23 = 3 220$; le coût marginal du deuxième enfant est de 14 000$ x 0,1 = 1 400$. Voici le tableau d'ensemble pour le Canada et le Québec *:

* Le revenu moyen des femmes mariées est de 18 200$ au Québec. Nous avons cependant adopté le revenu moyen du Canada: 18 500$, qui correspond à un revenu net d'impôt de 14 000$.

| Rang de l'enfant | Coût marginal | | Coût cumulé | |
|---|---|---|---|---|
| | Canada | Québec | Canada | Québec |
| 1 | 3 220$ | 3 080$ | 3 220$ | 3 080$ |
| 2 | 1 400$ | 2 240$ | 4 620$ | 5 320$ |
| 3 | 840$ | 700$ | 5 460$ | 6 020$ |
| 4 | 420$ | -- | 5 880$ | -- |

Il ne faut pas s'étonner du coût plus élevé au Québec à partir du deuxième enfant: une fraction plus grande de femmes abandonnent la vie active.

Ces estimations pêchent par défaut. En effet, si l'on pense que c'est surtout lorsque les enfants sont jeunes que la mère est incitée à abandonner le travail extérieur, il faudrait faire les calculs sur les cas où il y a au moins un enfant d'âge préscolaire. Nous avons isolé ces cas et ils nous donnent la distribution suivante, pour le Canada:

| Travail de la femme | Nombre d'enfants | | |
|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 |
| Plein temps | 24 | 11 | 4 |
| Temps partiel | 48 | 41 | 27 |
| Aucun | 28 | 48 | 69 |
| Total | 100 | 100 | 100 |
| Nombre de cas | 596 | 489 | 82 |

On constate que la répartition des mères, suivant le régime de travail, n'est pas très différente de celle que nous avons d'abord utilisée (enfants de tous âges) lorsqu'il n'y a qu'un enfant; mais l'abandon du travail est beaucoup plus marqué lorsqu'il y a deux enfants ou plus: pour deux enfants, il y a 10% de mères en moins à plein temps et 10% de plus sans emploi. En termes d'équivalentes plein temps, il y aurait maintenant 32 actives au lieu de 41 sur 100 femmes. Dans ces conditions, le premier enfant coûte 3 640$ et le deuxième, 2 240$ (au lieu de 3 220$ et 1 400$ respectivement). On ne peut poursuivre le calcul pour les cas de trois enfants (ni pour le Québec) à cause du petit nombre de cas.

Ces estimations du coût alternatif incluent les femmes pour qui ce coût est nul, même pour le premier enfant. Dans la situation où se trouve le Canada, même le Québec, la norme favorise de plus en plus le travail de la femme mariée lorsqu'elle n'a pas d'enfant. Il est alors opportun de calculer le coût alternatif pour les seules femmes qui travaillent lorsqu'elles sont sans enfant; on trouve les valeurs suivantes:

| Rang de l'enfant | Coût marginal | | Coût cumulé | |
|---|---|---|---|---|
| | Canada | Québec | Canada | Québec |
| 1 | 4 340 | 4 480 | 4 340 | 4 480 |
| 2 | 1 960 | 3 420 | 6 300 | 7 900 |
| 3 | 1 120 | 980 | 7 420 | 8 880 |
| 4 | 560 | 420 | 7 980 | 9 300 |

Ces valeurs reflètent le coût de la réduction de l'activité liée à la présence des enfants, dans le cas où les femmes travaillent à plein temps. En outre, elles supposent toujours que le revenu d'une femme travaillant à plein temps est de 14 000$ (net d'impôt).

Il faut encore tenir compte d'un autre élément de coût: lorsque la mère travaille et a de jeunes enfants, des frais de garde doivent être envisagés. L'enquête de Statistique Canada recueille cette information. Nous avons isolé les familles où il y a au moins un enfant de moins de six ans. Voici les frais de garde encourus suivant le nombre d'enfants (certains peuvent avoir plus de 6 ans) et suivant le revenu familial (Canada):

| Revenu familial | Frais de garde lorsqu'il y a: | |
|---|---|---|
| | 1 enfant | 2 enfants |
| Ensemble | 1 600$ | 2 260$ |
| 10 - 20 000$ | --- | --- |
| 20 - 30 000$ | 1 250$ | 1 480$ |
| 30 - 40 000$ | 1 510$ | 2 360$ |
| 40 - 50 000$ | 2 390$ | --- |

Ces montants paraissent relativement faibles et traduisent sans doute de nombreux expédients moins coûteux qu'une garderie qui a pignon sur rue ou une gardienne à domicile. Nous ne croyons pas qu'à partir de ces données, on puisse établir ce qu'on pourrait appeler le "coût de remplacement" de la mère qui travaille à plein temps.

## 4.4 COUT TOTAL

Rappelons qu'il s'agit de coût brut et que nous négligeons deux éléments: a) les coûts psychologiques; b) le travail supplémentaire qu'exigent les enfants (en sus des heures de travail normales). Nous avons donc ici à faire la somme des coûts directs et des coûts alternatifs. On peut faire bien des combinaisons à l'aide des estimations que nous avons déjà faites. Une difficulté se présente cependant: les coûts directs ont été estimés suivant le revenu familial et par diverses fonctions, tandis que le coût alternatif a été établi sans ces distinctions. Mais les deux coûts tiennent compte du rang de l'enfant. Nous allons nous limiter ici à des estimations correspondant à un niveau de vie moyen: il correspond à un revenu de 21 000$ pour un couple sans enfant (ou, si l'on préfère, à un revenu net d'impôt de 30 000$ pour une famille de deux enfants âgés de 10 et 8 ans). Les coûts directs proviennent des estimations de la fonction VEA, c'est-à-dire les plus faibles des trois fonctions que nous avons utilisées. Les résultats apparaissent au tableau 4.9, pour deux familles dont les enfants ont des âges différents. Il s'agit des coûts établis pour le Québec; ceux du Canada seraient plus faibles: d'environ 200$ par enfant pour ce qui concerne les coûts directs; quant aux coûts alternatifs, ils sont plus élevés au Canada pour le premier enfant (environ 200$), mais beaucoup plus faibles (1 100$) pour le deuxième enfant.

Tableau 4.9

Coûts annuels directs et coûts alternatifs des enfants, suivant le rang, pour deux familles québécoises de niveau de vie moyen*
(coûts en milliers de dollars)

| Rang et âge des enfants | Coût de chaque enfant | | | Coût total cumulé |
|---|---|---|---|---|
| | Direct** | Alternatif | Total | |
| 1ère famille | | | | |
| Premier enfant: 15 ans | 7,7 | 3,1 | 10,8 | 10,8 |
| Deuxième enfant: 12 ans | 4,5 | 2,2 | 6,7 | 17,5 |
| Troisième enfant: 9 ans | 2,9 | 0,7 | 3,6 | 21,1 |
| Quatrième enfant: 6 ans | 2,1 | 0,4*** | 2,5 | 23,6 |
| 2e famille | | | | |
| Premier enfant: 8 ans | 4,5 | 3,1 | 7,6 | 7,6 |
| Deuxième enfant: 5 ans | 2,2 | 2,2 | 4,4 | 12,0 |
| Troisième enfant: 2 ans | 1,3 | 0,7 | 2,0 | 14,0 |
| Quatrième enfant: 2 ans | 1,3 | 0,4*** | 1,7 | 15,7 |

* Ce niveau de vie correspond à celui d'un couple sans enfant disposant de 21 000$ par an.

** Valeurs interpolées graphiquement d'après les estimations des tableaux 4.3 et 4.5.

*** Estimation grossière.

Pour une famille de trois enfants de 9 à 15 ans, les coûts annuels directs sont de 15 100$; ils sont de 8 000$ pour trois enfants de 2 à 8 ans. C'est surtout dans ce dernier cas que les coûts alternatifs se présentent: ils sont de 6 000$, ce qui ferait 14 000$ au total, pour trois enfants jeunes.

Il faut admettre que ce dernier calcul prend, à certains égards, une allure un peu abstraite. Que veut dire, en effet, la somme des coûts direct et alternatif, à partir des éléments du tableau 4.9? Reprenons le cas de la famille ayant trois enfants de 2 à 8 ans. Ces trois enfants entraînent un coût direct de 8 000$, c'est-à-dire que, par rapport au couple sans enfant disposant d'un revenu net d'impôt de 21 000$, cette famille de trois enfants devrait disposer de 8 000$ de plus pour que le niveau de vie soit maintenu, ce qui fait 29 000$. Si, en outre, on désire tenir compte du coût alternatif, il faut prendre en compte le fait qu'en moyenne, une femme mariée "moyenne" travaille à 0,70 de temps quand elle n'a pas d'enfant et à 0,27 de temps lorsqu'elle en a trois. Elle perd ainsi 0,43 de temps, c'est-à-dire: 14 000$ x 0,43 = 6 020$. Cela donne un coût total de 14 020$.

Si l'on se demande, maintenant, à quel revenu familial il faut rapporter ce coût, c'est évidemment à 21 000$ + 8 000$ = 29 000$. Le coût total de ces trois jeunes enfants représente donc: 14 020/29 000 = 48%. Mais cela tient compte de deux éléments: a) ce qu'il faut dépenser en plus pour maintenir le niveau de vie lorsque trois jeunes enfants s'ajoutent; b) le fait qu'en moyenne, la mère de trois enfants gagne moins à l'extérieur que l'épouse sans enfant.

On ne peut s'empêcher de penser, devant ces estimations, que le coût des enfants est élevé. Fort heureusement, ces coûts sont compensés par des satisfactions jugées au moins d'égale valeur, par de nombreux parents, puisque la plupart ont délibérément deux enfants et que plusieurs en ont même trois. Cependant, ce troisième enfant se raréfie. Il est vrai qu'il coûte beaucoup moins cher que les deux premiers; mais par contre, la satisfaction supplémentaire qu'il apporte aux parents est souvent jugée inférieure à ce coût relativement faible... et le troisième enfant ne voit pas le jour.

# CHAPITRE 5

# CONCLUSION

Combien coûte un enfant? Il convient d'abord de préciser la question: pour notre part, nous avons écarté les dépenses publiques, les coûts psychologiques et le mélange de travail-amusement que l'enfant requiert en sus des heures normales de travail. Nous nous sommes donc attachés à ce qu'on appelle le coût direct, de même qu'au coût alternatif (manque à gagner), les avantages que procurent les enfants ayant été ignorés. Nous allons faire quelques remarques sur chacune de ces deux formes de coût brut.

## 5.1 LE COUT DIRECT

Cette forme de coût a été cernée à l'aide de deux stratégies: l'analyse des dépenses et la méthode des niveaux de vie équivalents. L'examen des dépenses des familles (chapitre 3) est fort loin de pouvoir révéler tous les éléments du coût d'un enfant, pour plusieurs raisons que nous pouvons rappeler brièvement: a) plusieurs dépenses importantes ne peuvent être divisées sans faire intervenir un arbitraire considérable; b) certaines dépenses sont en principe "divisibles", mais ne l'ont pas été dans l'enquête utilisée; c) enfin, une partie du coût se traduit sous la forme de privations, ce qui ne saurait se refléter dans les dépenses. Ce que nous avons pu tirer des informations disponibles ne peut donc être qu'une sous-estimation très accentuée de la réalité. Nous l'utiliserons cependant pour la comparer au résultat de l'autre stratégie, qui appelle plus de commentaires.

### 5.1.1 La méthode des niveaux de vie équivalents

Le principe de cette méthode paraît acceptable d'emblée: le coût d'un enfant, c'est le supplément de revenu nécessaire pour maintenir le niveau de vie à ce qu'il était sans cet enfant. Le problème essentiel réside dans le choix d'un indicateur de niveau de vie égal. Nous en avons utilisé deux: égalité des dépenses vestimentaires des parents; égalité de la fraction du revenu disponible consacrée à l'alimentation. Nous allons montrer que le premier est contestable. Quant au deuxième, un raisonnement analogue aboutirait aux mêmes conclusions.

Quand un couple passe de 0 à 1 enfant, son mode de vie change passablement: une plus grande fraction du temps libre est passée à la maison, non seulement à cause des contraintes qu'impose la surveillance de l'enfant,

mais aussi parce que ce couple a maintenant accès à un nouveau genre de satisfactions: les plaisirs liés aux soins donnés à l'enfant, à son éducation. Dans ces conditions, l'utilité marginale de la cinquième cravate ou de la troisième robe diminue. Et si cela est vrai, une diminution des dépenses de vêtements (destinés aux parents) ne signifie pas nécessairement une réduction du niveau de vie. Il en découle que la méthode des niveaux de vie équivalents, juste dans son principe, est faussée par le critère adopté. En pratique, cette méthode surestime le coût de l'enfant, mais on ne peut savoir de combien.

On peut cependant penser que cette surestimation, liée au changement de genre de vie, est particulièrement forte lors de l'arrivée du premier enfant. Mais elle doit être encore présente lorsque surviennent le deuxième ou le troisième enfant: la cessation du travail de certaines mères, l'augmentation du temps consacré aux enfants, lorsque leur nombre augmente, doivent bien réduire les besoins de vêtements des parents et des mères en particulier.

Les informations disponibles ne permettent pas de corriger les surestimations de coût qui s'ensuivent. Une solution radicale se présente: supposer que le coût du premier enfant est égal à celui du second.

Quoi qu'il en soit, il est peu utile de pousser trop loin les raffinements sur ce point, car un autre problème se pose également: le choix de la fonction, ce qui implique la constitution des variables et la forme des fonctions. Nous avons décidé, après plusieurs essais, de ne retenir qu'une forme de fonction et d'utiliser les mêmes variables pour chacun des trois critères. Il est clair que ce type de choix est en partie arbitraire et qu'il entraîne des différences importantes dans les résultats.

Compte tenu de ces remarques, nous serions tentés de retenir les résultats correspondant à la fonction VEA (dépense de vêtements par équivalent adulte), en remplaçant le coût du premier enfant par celui du deuxième. En distinguant quatre niveaux de vie, on a les résultats suivants:

| Niveau de vie* | Rang et âge de l'enfant | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Premier (8 ans) | Deuxième (8 ans) | Troisième (9 ans) | Quatrième (9 ans) |
| I | 3 100 $ | 3 100 $ | 2 400 $ | 2 100 $ |
| II | 3 600 | 3 600 | 2 800 | 2 400 |
| III | 4 200 | 4 200 | 3 200 | 2 700 |
| IV | 5 000 | 5 000 | 4 000 | 3 400 |

* Ces niveaux de vie peuvent être caractérisés par le revenu familial d'un couple sans enfant. On aurait successivement: 12 100$, 21 000$, 29 600$ et 37 800$.

Il est intéressant de comparer ces estimations avec le résultat de l'analyse des dépenses.

### 5.1.2 Comparaison avec les dépenses

Au chapitre 3, on a calculé la somme des dépenses qui croissent avec la taille de la famille (tableau 3.9). L'augmentation de ces dépenses, lorsqu'on passe de 0 à 1, puis 2, 3 enfants... etc., est imputable au coût de chaque enfant supplémentaire; mais cette augmentation ne rend certainement pas compte du coût entier, car le revenu n'ayant pas changé (on le suppose ici pour les fins du raisonnement, mais cela se vérifie à peu près dans la réalité), des sacrifices ont dû être faits et ces privations sont également une forme de coût. Elles se présentent d'ailleurs sous plusieurs formes: certaines dépenses liées aux enfants auraient dû augmenter davantage; d'autres dépenses, restées stables, auraient dû augmenter (le logement, par exemple); d'autres enfin, ont diminué sans que cela fût justifié par une mutation du genre de vie.

Bien entendu, il est impossible d'estimer la valeur de ces diverses formes de privation. Mais si l'on accepte l'ordre de grandeur des coûts établis par la méthode du niveau de vie équivalent, ces "privations" sont fort importantes. Voici la comparaison des "dépenses minimales" faites pour les enfants (tableau 3.9) et des coûts directs (tableaux 4.3 et 4.5, fonction VEA), pour le Québec:

| | Coût* | "Dépenses minimales" |
|---|---|---|
| 1er enfant | 3 600$ | 2 000$ |
| 2e enfant | 3 600$ | 900$ |
| 3e enfant | 2 800$ | 1 100$ |
| Total | 10 000$ | 4 000$ |

Même avec le tempérament qui consiste à attribuer au premier enfant le "coût" du deuxième, les "dépenses minimales" des trois premiers enfants ne représentent que 40% du "coût direct" de ces enfants. Les "privations" encourues par les membres de la famille de trois enfants (parents et enfants) seraient de 6 000$, soit 60% du coût.

La valeur des privations ainsi estimée est très probablement exagérée; car elle résulte de la différence entre deux termes dont le plus fort (le "coût") est surestimé et le plus faible (les "dépenses minimales") est sous-estimé. Ce dernier est sous-estimé, car sa valeur dépend du nombre de postes de dépenses: plus on multiplie ces postes, plus on en trouve dont la valeur s'accroît avec le nombre des enfants. Par exemple, il se peut que les dépenses de loisirs décroissent lorsqu'on passe de 1 à 2 enfants. Ce poste ne sera donc pas inclus dans les "dépenses minimales". Mais si l'on

---

* Ces coûts sont ceux de la fonction VEA, pour les familles ayant un niveau de vie moyen (niveau II). En outre, nous avons attribué au premier enfant le coût du deuxième, pour les raisons que nous venons d'évoquer.

ventile le poste "loisirs" de façon à isoler les jouets d'enfants, on pourrait trouver une augmentation des dépenses de jouets, ce qui contribuerait à accroître l'estimation des dépenses.

Nous en resterons là pour l'instant, car nous ne voyons aucun moyen de concilier explicitement des évaluations aussi différentes.

## 5.2 LE COUT ALTERNATIF

Ce qui est gênant, à propos de cette forme de coût, c'est la grande variété des comportements. Tous les enfants mangent, doivent être logés et habillés; mais les mères de jeunes enfants ne cessent pas toutes de travailler. A cet égard, le coût de l'enfant peut prendre deux formes:

a) la perte de revenu correspondant à la réduction du travail;

b) le coût de remplacement des parents dans la mesure où ils continuent à travailler. Une estimation complète du coût alternatif devrait être constituée d'un dosage de ces deux formes de coût. Malheureusement, les informations dont nous disposons ne permettent pas d'établir le coût de remplacement.

En se limitant à la perte de revenu correspondant à la réduction du travail de la mère, on a obtenu (section 4.3.2) les coûts cumulés suivants pour le Québec:

1 enfant : 3 080 $
2 enfants: 5 320 $
3 enfants: 6 020 $
4 enfants: 6 400 $ (estimation grossière)

Cependant, ces coûts se présentent surtout lorsqu'il y a au moins un enfant d'âge préscolaire. Les informations concernant l'ensemble du Canada révèlent que les mères qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire quittent un peu plus leur emploi que l'ensemble des mères. Il en résulte des coûts plus élevés et le supplément de coût cumulé se présente ainsi:

1 enfant : 13%
2 enfants: 29%
3 enfants: 45%
4 enfants: 56%

Si l'on applique les mêmes suppléments relatifs au Québec, on obtient les résultats suivants:

| Nombre d'enfants | Coût cumulé | Coût marginal |
|---|---|---|
| 1 | 3 480 $ | 3 480 $ |
| 2 | 6 860 | 3 380 |
| 3 | 8 730 | 1 870 |
| 4 | 9 980 | 1 250 |

C'est la meilleure estimation moyenne que nous puissions donner avec les informations dont nous disposons. Notons qu'il s'agit d'une estimation qui n'est pas basée sur la perte potentielle de revenus des mères, mais sur la perte qu'elles font réellement, en moyenne, compte tenu du comportement des mères et des femmes mariées sans enfant, à l'égard du marché du travail.

## 5.3 UNE IMAGE SIMPLIFIEE

Si l'on veut bien accepter les estimations que nous avons faites plus haut, on peut se faire une image simple du coût de l'enfant d'une famille de niveau de vie moyen. Ce coût varie avec l'âge de l'enfant et son rang. Choisissons comme niveau de vie ce qui correspond à deux adultes disposant de 21 600$ (niveau de vie II). Nous allons adopter les estimations du coût direct du tableau 4.6 (pour le Québec), mais en supposant que le coût du premier enfant est celui du deuxième. D'autre part, comme les âges que nous allons retenir ici sont différents de 8 ans (ou 9 ans) les coûts seront modifiés en conséquence, à l'aide des mêmes calculs que ceux qui ont permis d'établir le tableau 4.7. On obtient les résultats suivants:

a) Coût de deux enfants d'âge préscolaire (2 et 4 ans)

Direct : 2 200 $
Alternatif: 6 860 $

Total : 9 060 $

b) Coût de deux enfants d'âge scolaire (11 et 13 ans)

Direct : 10 100 $
Alternatif: 0 $

Total : 10 100 $

c) Coût de trois enfants (5, 8 et 11 ans)

Direct : 10 400 $
Alternatif: 8 730 $

Total : 19 130 $

Ces estimations sont données ici à titre indicatif. Il faudrait poursuivre les travaux pour leur donner plus de précision. Il n'est d'ailleurs pas certain que la précision soit beaucoup plus rassurante, car dans toutes ces estimations, il se glisse ici et là des simplifications et de l'arbitraire dont le rôle semble croître à mesure qu'on va vers les détails.

Malgré le caractère approximatif des évaluations précédentes, on ne risque pas de se leurrer en prenant pour conclusion ferme ce qui suit:

1. A l'âge préscolaire, c'est de loin le coût alternatif qui domine: environ 7 000$ sur un coût total de 9 000$ (nous nous en tenons aux milliers de dollars).

2. Deux enfants à l'orée de l'adolescence, même si l'on ne compte plus de coût alternatif, coûtent presque aussi cher: 10 000$. Leur coût direct est au moins quatre fois plus élevé que celui des deux enfants de 2 et 4 ans.

3. Ce qui coûte le plus cher, c'est la présence simultanée d'enfants plutôt âgés et d'au moins un enfant d'âge préscolaire, comme l'illustre le troisième cas: trois enfants coûtent alors 22 000$, à peu près également distribués entre coûts directs et alternatifs.

Les montants évoqués sont fort loin de ce qu'on avance d'habitude... et surtout de ce que l'Etat verse aux familles en prestations familiales. Et pourtant, nous avons à plusieurs reprises biaisé dans le sens de la réduction. Mais nous avons tenu compte du manque à gagner, ce qu'on ne fait presque jamais; et nous avons tenté d'estimer ce que coûte vraiment un enfant de famille moyenne, et non pas ce qu'il faut dépenser au sou près pour que la famille ne sombre pas dans la pauvreté.

## ANNEXE

## Listes des divers postes de dépense utilisés dans le rapport

| | Champ dans le fichier de micro-données | Page dans le cahier de documentation |
|---|---|---|
| Nourriture | 79 | 80 |
| Logement principal | 83 | 84 |
| Transport | 122 | 123 |
| Entretien ménager | 99 | 100 |
| - frais de garde | 102 | 103 |
| Loisirs | 140 | 141 |
| Assurances | 161 | 162 |
| Dons et contributions | 168 | 169 |
| Revenu après impôt | 75 | 75 |
| Revenu non imposable | 76 | 76 |

REVENU APRÈS IMPÔT

Différence entre le

REVENU AVANT IMPÔT

et les

IMPÔTS PERSONNELS

Source: FEX 2 (questionnaire) Section M. Revenu personnel en 1982, questions 2 à 16 et 19.
Section N. Impôts personnels, sécurité, dons en 1982, questions 1 à 3.

Champ 75

## AUTRES RENTRÉES MONÉTAIRES

Cela comprend les postes suivants:

Dons en argent
Héritages, règlements forfaitaires, etc.

Source: FEX 2 (questionnaire) Section M. Revenu personnel en 1982, questions 17 et 18.

Champ 76

# ALIMENTATION

Cela comprend les dépenses consacrées aux articles suivants:

Aliments achetés dans des magasins
Pension payée à des ménages privés
Aliments consommés dans des restaurants, etc.

Source: FEX2 (questionnaire) Section F. Dépenses au titre des aliments et des boissons alcoolisées en 1982, questions 1 à 3 et 5 à 13.

Nota: (i) les aliments consommés dans des restaurants, etc., ne comprennent pas les repas remboursés par l'employeur ni ceux qui font partie d'un forfait de vacances;

(ii) les aliments comprennent les boissons non alcoolisées. Les boissons alcoolisées font l'objet d'une zone distincte;

(iii) les dépenses consacrées aux articles non alimentaires (question 2) sont soustraites du montant total des dépenses de l'U.D. au titre des aliments et autres produits (question 1).

Champ 79

RÉSIDENCE PRINCIPALE

Cela comprend les dépenses consacrées aux articles suivants:

Logement loué
Logement appartenant à l'occupant
Eau, gaz et électricité

Source: FEX 2 (questionnaire) Section C. Dépenses au titre du logement en 1982, C01 questions 2, 3 et 5, C02 questions 9, 11, 13, 15, 17 et 19, C04 questions 1 à 14, C05 questions 9 et 12, C07 questions 1 à 3, 6 et 9, C08 questions 2 à 4 et 7 moins question 5, C10 questions 1.1 à 1.6 et 1.8.

Nota: (i) au cours de l'année d'enquête, l'unité de dépense peut avoir déménagé d'un logement à un autre avec ou sans changement de mode d'occupation; par conséquent, la même unité de dépense peut déclarer à la fois des dépenses au titre d'un logement loué et au titre d'un logement possédé et, pour la même raison, plus d'un combustible (ainsi que deux genres d'installations, de transformations et de considérations relatives à une résidence principale et à une maison de villégiature possédée);

(ii) dans les cas où une unité (une personne ou plus) qui était locataire (propriétaire) pendant la première partie de 1982 a été fusionnée avec une unité qui était propriétaire (locataire) pendant toute l'année, il est possible que les dépenses au titre d'un logement loué (logement possédé) aient été faites par une unité de dépense identifiée comme propriétaire (locataire) pendant toute l'année.

Champ 83

## ENTRETIEN MÉNAGER

Cela comprend les dépenses au titre des:

- Communications
- Frais de garde des enfants
- Services domestiques et autres services de garde
- Animaux de maison
- Articles ménagers en papier, plastique ou aluminium
- Biens et services horticoles
- Autres articles ménagers

Source: FEX2 (questionnaire) Section E. Dépenses au titre de l'entretien ménager en 1982, E01 questions 1 à 23, E02 questions 5 à 28.

Nota: Les dépenses au titre du blanchissage et du nettoyage à sec figurent maintenant sous la rubrique des services vestimentaires.

Champ 99

## FRAIS DE GARDE D'ENFANTS

Cela comprend les dépenses consacrées aux articles suivants:

Garderies de jour
Autre garde à l'extérieur du foyer
Garde au foyer les jours de semaine
Autre garde au foyer

Source: FEX 2 (questionnaire) Section E. Dépenses au titre de l'entretien ménager en 1982, E01 questions 2 et 4 à 7.

Champ 102

# TRANSPORT

Cela comprend les dépenses consacrées aux articles suivants:

Transport privé
Transport public

Source: FEX 2 (questionnaire) Section J. Frais de déplacement et de transport en 1982, J01 questions 5 et 7, J02 questions 1 à 16 et 18, J03 questions 1 et 2, J04 questions 1, 2 et 4 à 14.

Nota: (i) à la question 5, les dépenses au titre de l'achat de véhicules représentaient le total des prix des véhicules achetés, moins le total des prix de vente des véhicules vendus;

(ii) les dépenses déclarées aux J02 questions 1 à 18 (frais d'utilisation) ont été ajustées si une partie des frais d'utilisation était imputable au travail, J01 (questions 11 et 12);

(iii) les dépenses au titre des voyages de vacances tous frais compris ne figurent pas sous la rubrique du transport mais sous celle des loisirs;

(iv) les dépenses au titre de l'achat et de l'utilisation d'autres véhicules (J03 questions 8 à 17), de bicyclettes (J03, questions 3 et 4) et de la location d'autres véhicules (J04 question 3) figurent toutes sous la rubrique des loisirs.

LOISIRS

Cela comprend les dépenses consacrées aux articles suivants:

Matériel et services reliés aux loisirs
Véhicules de plaisance et moteurs hors bord
Matériel et services de détente à la maison
Services de loisirs

Source: FEX 2 (questionnaire) Section K. Frais de loisirs, de lecture et d'éducation en 1982, K01 questions 1 à 26, K02, questions 1 à 23.
Section J. Frais de déplacement et de transport en 1982, J03 questions 3, 4 et 8 à 15, J04 questions 3 et 17.
Section D. Dépenses au titre des articles et accessoires d'ameublement en 1982, D02 questions 1 à 17.

Nota: (i) les dépenses déclarées aux J03 questions 10 à 14 ont été ajustées si une partie des frais d'utilisation du véhicule était imputable au travail (question 15);

(ii) nous n'avons pas tenté de transposer les éléments des voyages tous frais compris dans leur catégorie respective (par ex., alimentation, transport, etc.).

Champ 140

## SÉCURITÉ

Cela comprend les dépenses consacrées aux articles suivants:

Primes d'assurance sur la vie
Contrats de rentes
Contributions à des sociétés de secours mutuel
Contributions d'assurance-chômage
Cotisation à une caisse de retraite ou de pension

Source: FEX 2 (questionnaire) Section N. Impôts personnels, sécurité, dons en 1982, NOI questions 4 à 10.

Nota: Les cotisations à des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) ne sont pas comprises dans cette catégorie. Elles sont indiquées dans la variation nette de l'actif et du passif (zone 77) et figurent comme rubrique supplémentaire distincte (zone 78).

Champ 161

## DONS ET CONTRIBUTIONS

Cela comprend les dépenses consacrées aux articles suivants:

Personnes n'appartenant pas à l'unité de dépense
Organisations philanthropiques

Source: FEX 2 (questionnaire) Section N. Impôts personnels, sécurité, dons en 1982, NOI questions 11 à 14.

Nota: Les dépenses relatives à des personnes n'appartenant pas à l'unité de dépense sont les suivantes: (i) les dons et contributions en espèces (y compris les paiements de soutien) et (ii) la valeur des autres dons (par ex., fleurs, vêtements, jouets, articles et accessoires d'ameublement, etc). Puisque les articles achetés pour des personnes n'appartenant pas à l'unité de dépense sont déclarés ici, et non dans leur catégorie respective, il y a sous-représentation intentionnelle des montants déclarés dans les autres catégories.

Champ 168

## OUVRAGES CITES

DUBLIN, L.I. et A.J. LOTKA (1946), The Money Value of a Man, revised ed., New York: Ronald Press.

ESPENSHADE, T.J. (1973), The Cost of Children in Urban United States, Population Monograph Series, no 14, Greenwood Press, 94 p.

HAJNAL, J. et A.M. HENDERSON (1950), "The Economic Position of the Family", in Royal Commission on Population, Papers, vol. V, London, Her Majesty's Stationery Office, pp. 1-33.

LAPIERRE-ADAMCYK, E. et D. MORISSETTE (1984), Le coût de l'enfant, Rapport soumis au Bureau de la statistique du Québec, 44 p.

STATISTIQUE CANADA (1984), Dépenses des familles au Canada 1982, cataloque 62-555.